

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
CATULLE MENDES	—Les présents (poésie) 257
JEAN RAMEAU	—L'horloge du cœur (poésie) 258
J.-L. K.-LAFLAMME	—Ceux qui partent 259
ADOLPHE POISSON	—Feu l'abbé Edmond Marcoux 264
Dr HENRI LASNIER	—Education physique 267
Vte F. de FRONSAC (III)	—La nation Franco-Normande au Canada 274
RENÉ BAZIN	—La lecture des romans 290
LOUIS GERENVAL (III)	—La politique canadienne et les Cana- diens-Français 295
ALFRED CAPUS	—Présence d'esprit 301
LÉON KEMNER	—Revue des faits et des œuvres 305
	Roman, Bibliographie.

PRIX DU NUMÉRO: 20c

PRIX DE LABONNEMENT: \$2.00 PAR ANNÉE.

DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

MCMXII

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, mensuelle illustrée, est publiée dans la première quinzaine de chaque mois.

L'abonnement est de deux piastres (\$2.00) par année. Toujours faire tomber le renouvellement pour le 1er mai. Le numéro, 15 cents dans les dépôts et 20 cents par la poste. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra être fait par billet de banque [lettre recommandée], par mandat de poste ou d'express, par chèque payable à l'ordre de la Revue Franco-Américaine et au pair à Montréal, ou par bon postal.

Quand on se sert de son chèque personnel, ajouter 15 cents pour l'échange..

Pour changement d'adresse, mentionner l'ancienne, écrire bien lisiblement la nouvelle, et joindre 10 cents en timbres-poste.

Taux d'annonces: 20 cents par ligne agathe. Pour contrats d'annonces, s'adresser à: **LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, 2487 case postale, Montréal.**

Nous avons encore quelques séries complètes de la REVUE à vendre reliées et non reliées.

DEMANDEZ NOS PRIX

S'il vous manque quelques numéros pour compléter votre série c'est encore ici qu'il faut s'adresser.

La Revue Franco-Américaine.

Savez-vous que la REVUE FRANCO-AMERICAINE, la plus belle, la mieux illustrée, sort des presses de

L'IMPRIMERIE BILAUDEAU

197 EST, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

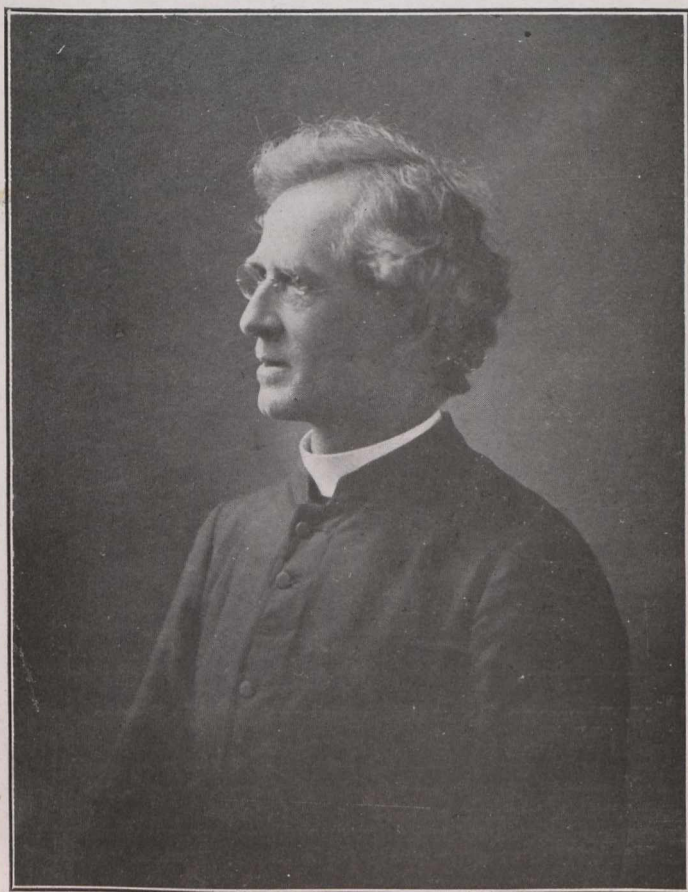
Avez-vous des travaux à faire faire? oui, n'est-ce pas? Alors, venez donc nous voir.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VIII. No 4.

Montréal, 1er Février 1912



Feu l'abbé EDMOND MARCOUX.



M. RAYMOND POINCARÉ, premier ministre de France.

M. Raymond Poincaré nous écrivait, le 8 février 1910, en réponse à une enquête faite par M. J. A. Lefebvre: "Comme on nous voit en France":

"J'ai lu avec un vif intérêt le numéro de la *Revue Franco-Américaine* que vous avez bien voulu m'envoyer

"Je vois avec quelle pieuse fidélité les Canadiens-Français conservent le souvenir de leur origine et avec quelle perfection ils parlent et écrivent notre langue.

"J'applaudis à tout ce qui peut resserrer les liens qui nous unissent à eux et je suis heureux que votre Revue me fournisse l'occasion de leur envoyer le salut cordial d'un Français d'Europe.

"Croyez à mes sentiments distingués."

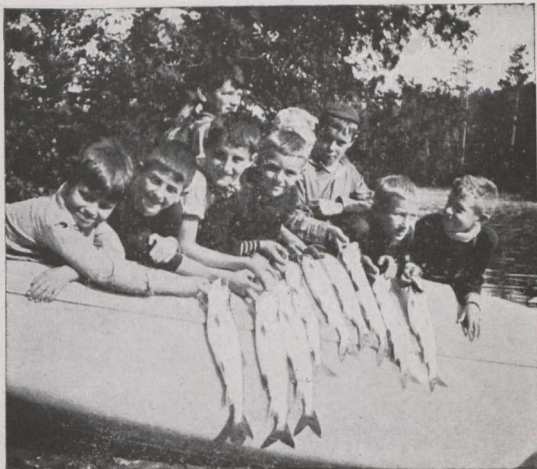
LA PECHE DANS LES EAUX CANADIENNES LE LONG DU GRAND-TRONC



Tout le monde est heureux : Monsieur et madame sont enchantés
de leur pêche.



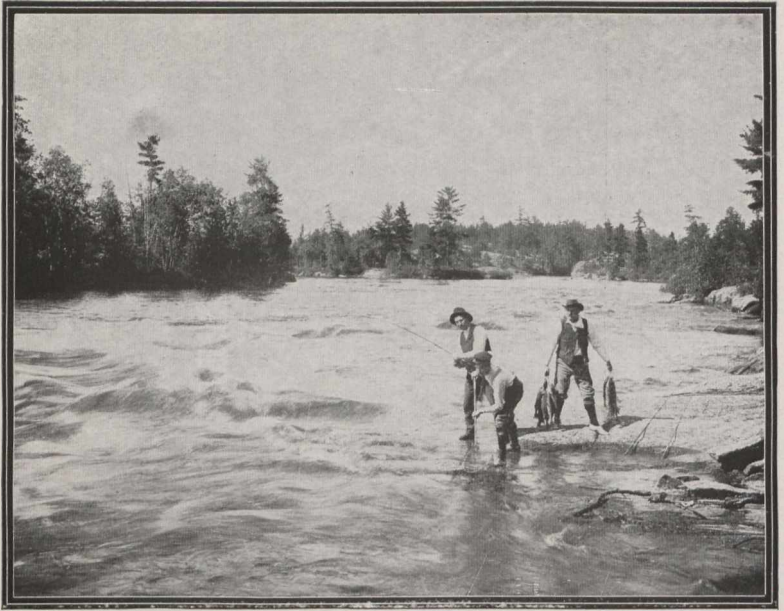
Une heure de pêche dans le Parc National Algonquin, d'Ontario,
le long du Grand-Tronc.



Les jeunes à la pêche. A qui le plus gros?
Camp Cochrane sur le G. T. R.



De la truite franche du "Lake of Bays," près de
Dorset, sur le G. T. R.



La pêche au brochet, Rivière aux Français,
le long du Grand-Tronc.



Un pique-nique à Rose Point, Baie Georgienne,
le long du Grand-Tronc.

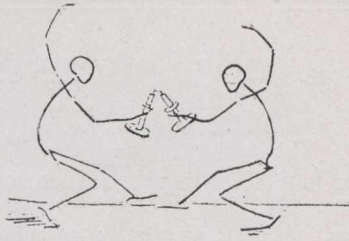
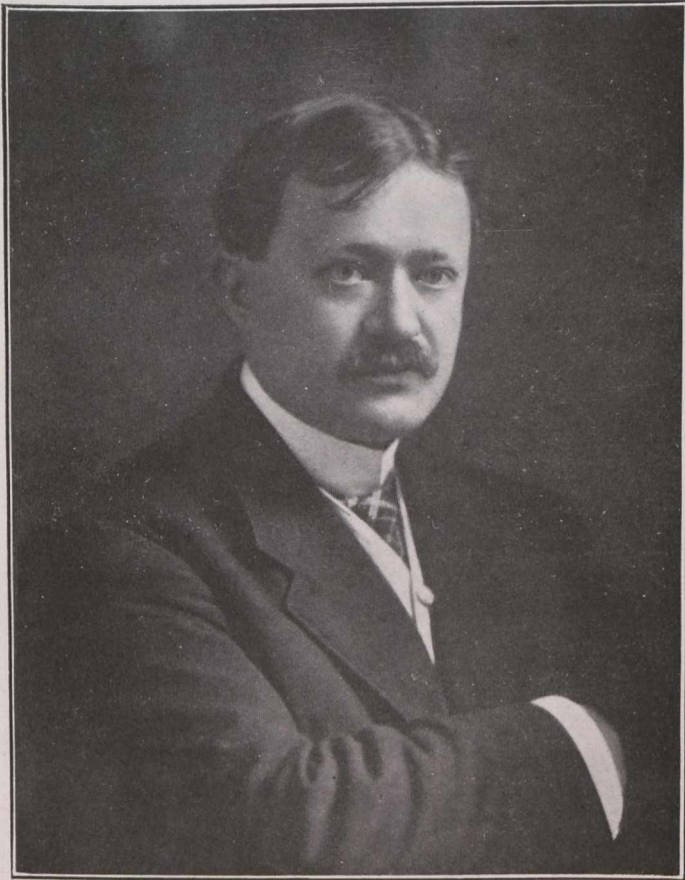


Fig 156.



DR HENRI LASNIER (voir son article)

Avis à nos abonnés

A partir du 1er mai 1912 le prix d'abonnement à

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

sera uniforme, tant pour le Canada que pour l'étranger, soit \$2.00 par année.

De plus la *Revue* se voit obligée de

RETRANCHER DE LA LISTE

ceux de ses abonnés qui n'auront pas payé leurs arriérages et qui ne paieront pas d'avance pour l'année 1912-1913.

EN VOICI LE POURQUOI :

Environ 200 amis de la *Revue* négligent chaque année de payer à temps leur abonnement et par là nous forcent à tenir des livres. Conséquence : en dehors de ces 200 amis, 300 à 400 individus qui se sont abonnés par lettre—et qui doivent être habitués à faire ce petit jeu avec tous les journaux—en profitent pour ne jamais payer. Depuis la fondation de la *Revue* nous avons, par ce procédé, perdu

Au-delà de \$2,000

Nous trouvons que c'est trop et nous avons décidé de prendre le seul moyen radical : l'abonnement payable d'avance. Que nos vrais amis, retardataires ou négligents, ne se formalisent pas, mais qu'ils songent à ce qu'ils feraient s'ils étaient à notre place.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

Les présents

Enfant, je vous donnerai
Pour vos fiançailles
Un clair bleuet azuré
Parmi l'or des pailles ;
Et jamais un bleu plus pur
N'aura teint de fleur plus belle,
Sinon dans le vierge azur
De votre prunelle.

Enfant, je vous donnerai
Pour vos épousailles
Un œillet rouge, empourpré
Comme les batailles ;
Et jamais calice en juin
N'aura versé plus de fièvres,
Sinon l'œillet purpurin
De vos jeunes lèvres !

Enfant, je vous donnerai
Pour vos funérailles
Un lis hélas ! expiré
Parmi les broussailles ;
Et jamais plus belle fleur
N'aura blêmi de la sorte
Si ce n'est dans la pâleur
De ta beauté morte.

Catulle Mendès.

L'horloge du cœur

Oui, mon enfant, c'est très certain :
Dans notre poitrine paisible
Qui fait tic tac, soir et matin,
Se trouve une horloge invisible.

Jadis, avant d'ouvrir vos yeux,
Un ange blanc l'y mit, je pense,
Et chaque nuit il vient des cieux
Pour la remonter en silence.

Bon ange blanc, venez, venez,
Du paradis où Dieu vous loge,
Et, dans le cœur des nouveau-nés,
Faites battre longtemps l'horloge !

Pour que les pères soient joyeux,
Pour que les mères soient bénies,
Et, qu'en souriant, les aïeux
Ferment leurs paupières ternies.

O mon enfant, mon tendre amour,
Puisqu'on ne peut taire ces choses,
Puisque l'horloge sainte, un jour,
Doit s'arrêter sous vos chairs roses.

Priez, priez avec ferveur,
Afin qu'à votre heure dernière,
Quand Dieu reprendra votre cœur
Des mains de l'ange de lumière,

Ce cœur, qui fut si doux au mien,
Soit, sans aigreur, soit sans souillure
Et n'ait battu que pour le bien
Dans votre vie honnête et pure.

Jean Rameau.

Ceux qui partent

Je ne sais plus quel auteur a écrit cette parole de profonde philosophie : " Nos aînés s'en vont ; nous ne les avons pas assez consultés." Le souvenir vient d'en être éveillé dans mon esprit par une courte notice que m'adresse M. Adolphe Poisson à l'occasion de la mort de notre ami commun, feu l'abbé Edmond Marcoux, ancien curé de Fitchburg, Mass., décédé, il y a quelques mois, au fond d'une province de France. Mais le billet de M. Poisson m'a apporté plus qu'un souvenir. Il m'a aussi apporté un remords, et je m'en veux de m'être laissé distraire par des occupations, si nombreuses qu'elles aient été, du devoir que m'imposaient devant deux tombes à peine fermées quinze années d'une amitié fortifiée par des luttes sans nombre et que rien n'a pu ébranler. Je devais cet hommage à ceux qui pendant tout ce temps, au plus fort des batailles livrées pour nos compatriotes des Etats-Unis, m'ont encouragé par leur exemple, aidé de leurs conseils et, pourquoi ne le dirais-je pas ? consolé, avec toute l'éloquence de leur foi ardente, des déboires immérités et des défections les plus injustes.

Aussi comprendra-t-on pourquoi je veux associer dans une même pensée d'affection la mémoire des deux patriotes que furent parmi les Franco-Américains l'abbé F. X. Chagnon, ancien curé de Champlain, N. Y., et l'abbé Marcoux, ancien curé de Fitchburg.

Etablis aux deux extrémités de la Nouvelle-Angleterre, ces prêtres patriotes formaient comme les traits d'union indispensables pour maintenir l'unité d'action entre les Franco-Américains de l'Ouest et de l'Est, le premier en apportant à son confrère, arrivé plus récemment sur le terrain de la lutte, le fruit de plusieurs années de travail national, et le second, vite initié aux besoins de ses compatriotes, les ressources d'un intarissable dévouement.

M. l'abbé Chagnon, plus peut-être que M. Marcoux, a

attiré l'attention des siens. Lancé plus tôt sur une scène où il devait briller pendant près d'un demi-siècle, initiateur enthousiaste de nos premières manifestations nationales aux Etats-Unis, à ce point qu'il a mérité le titre de " Père des conventions," orateur d'une éloquence enjouée et persuasive, écrivain d'une force remarquable, il fut pendant toute une époque le chevalier sans peur que les premières organisations franco-américaines suivaient avec entrain, le conseiller ferme, mais toujours prudent, qui leur assura plus d'une victoire. Ecrire sa vie ce serait écrire l'histoire de l'immigration canadienne-française vers les Etats-Unis. Autour de son nom rayonnent d'autres noms mêlés aux luttes des premiers jours, prêtres, avocats, journalistes, marchands, artisans tous pionniers de l'idée française et catholique, sachant voler aux rudes exigences d'une vie transplantée en sol nouveau, le temps de semer autour de leurs paroisses ou de leurs foyers les germes d'un développement que certains combattaient avec une frénésie qui ressemble à la démence.

L'action de M. l'abbé Marcoux, pour s'être exercée plus particulièrement dans les centres de la Nouvelle-Angleterre, n'en a été ni moins suivie ni moins féconde. Convaincu de la justice des revendications de ses compatriotes, soucieux de perpétuer au milieu d'eux cette glorieuse tradition qui place les prêtres canadiens-français au premier rang des sauveurs de la race après la conquête, il n'est pas de sacrifice qu'il n'ait fait, de démarches qu'il ne se soit imposées afin de faire triompher le droit et de faire aimer l'Eglise. Les événements qui se sont déroulés dans la Nouvelle-Angleterre depuis quelques années, devaient se prêter admirablement à l'exercice de son zèle et lui confier les plus délicates fonctions.

Je viens de relire le mémoire si fortement agencé qu'il prépara, à la mort de Mgr Stang, en faveur du choix d'un évêque franco-américain pour le diocèse de Fall River. Je relis ses lettres nombreuses, que je voudrais citer, où se rencontre à chaque ligne la parole vengeresse et apostolique qui défend l'Eglise contre les outrages faits à son nom

par ceux-là mêmes qu'elle accable de faveurs. Elle est de lui cette parole, que je citais il y a quelques mois, stigmatisant la théorie assimilatrice, la théorie de ceux qui, disait-il, "veulent coudre cette pièce sur la robe sans couture du Christ."

Hélas! dans la Nouvelle-Angleterre il n'y a pas que les causes saintes qui soient l'objet d'une douloureuse indifférence de la part des autorités suprêmes; ceux qui les défendent ne sont pas toujours à l'abri des coups des puissants qui profitent d'une longue impunité pour essayer de tarir dans leur source les sentiments de fierté nationale, jusqu'aux instincts eux-mêmes de conservation, qui poussent les petits groupes nationaux à demander, en attendant qu'ils l'exigent, qu'on les laisse vivre.

La mémoire du curé Marcoux, mort en terre étrangère sous le coup d'une disgrâce imméritée, loin de ceux qui l'aimaient, laissera quelque part, je le crois, si la conscience n'est pas un vain mot, une trace profonde, un remords cuisant. La tyrannie peut méconnaître bien des sentiments, mais un châtement qui la suit partout, attaché à ses flancs comme une robe de Nessus, la force d'admirer quand même, et jusque dans la mort, ceux qu'elle a pu écraser, mais qu'elle n'a pas réussi à vaincre.

Les abbés Chagnon et Marcoux ont fait plus que dépenser leurs vies au service de leurs compatriotes. Ils leur ont légué un grand exemple d'abnégation, de patriotisme et de foi. Quelle que soit la destinée qui attende les groupes français de la république américaine, la pensée de ces deux prêtres patriotes sera invinciblement mêlée, parmi les plus aimés, aux souvenirs de cette lutte gigantesque soutenue par un million et demi des nôtres pour leur existence nationale. Et ce sera une des consolations de l'Eglise d'apprendre plus tard, quand les vérités américaines auront atteint les Sept Collines, que, pendant les longues années d'épreuves traversées par ses enfants les plus fidèles, des héros obscurs, forts de ses vertus divines, ont prêché l'amour de son nom aux faibles sollicités par la révolte et dont la longue et

douloureuse prière fut si longtemps couverte par la voix plus forte des politiciens de toute robe.

Je sais bien qu'en dehors d'un groupe relativement restreint—ce sont les fidèles—on va trouver à redire sur cette opinion, très sommaire, du reste, exprimée sur la vie de ces deux amis disparus. Cela n'enlèvera rien à leur gloire, et bien moins encore au mérite qu'ils ont eu de comprendre les besoins véritables de leur race, et surtout de reconnaître les meilleurs moyens de lutter. Ces critiques, ils n'ont pas eu besoin de mourir pour en ressentir les atteintes. Habités à vivre dans un monde qui n'était pas exempt de faiblesses, coudoyant les pusillanimes pour lesquels leur courage était une vivante accusation, mêlés à des jouisseurs pour lesquels l'austérité de leur vie était une condamnation, ils ont appris de bonne heure à souffrir les attaques comme à résister aux louanges.

Chacun d'eux aurait pu faire sienne en l'appliquant à la situation contre laquelle ils s'efforçaient de réagir, cette opinion du cardinal Pie sur la société de son époque : " Si je crois apercevoir les plus coupables d'un côté, disait-il, je reconnais de l'autre les plus aveugles et les plus incorrigibles. Les premiers, du moins, ont la logique du mal ; les autres reculent devant la logique du bien. Malades désespérés, qui invoquent à grands cris le médecin, mais à la condition de lui dicter ses ordonnances, et de n'accepter pour régime curatif que celui-là même qui les a réduits à la dernière extrémité. Naufragés qui voient et qui appellent le sauveteur, mais résolu à repousser la main qu'il leur offre tant qu'il n'aura pas attaché lui-même à son cou la pierre qui les a fait descendre et qui les retient au fond de l'abîme."

Ils voyaient clair. Aussi je connais nombre de leurs confrères qui, dans les paroisses franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre, pensent comme eux et pour qui, leur départ est regardé comme une calamité nationale. A chaque départ comme ceux-là, c'est un deuil nouveau et plus profond devant l'incertitude où les laisse un avenir bien mal préparé devant un ennemi sans scrupule toujours,

quand il n'est pas scandaleusement appuyé. C'est notre Grande Armée qui se décime ; ce sont les aïeux qui partent un à un sans même pouvoir garantir l'intégrité du patrimoine qu'ils ont fondé. Nos jeunes compatriotes, membres du clergé franco-américain, n'y songent peut-être pas assez, mais ils devront compenser par un patriotisme plus intense, et d'autant plus ardent qu'il sera plus combattu, le relâchement de l'enthousiasme national émoussé par le temps et des conditions nouvelles.

C'est pour eux que l'exemple des abbés Chagnon et Marcoux est d'un prix inestimable. Sans doute, la part des sacrifices y paraîtra plus grande que tout le reste, mais ils bénéficieront aussi des longs travaux accomplis pour eux s'ils savent tirer parti de ce sentiment profond de solidarité qui, dans la vie d'une race, réunit une génération à l'autre et ne fait que réunir les œuvres du présent à l'idéal entrevu et poursuivi par les ancêtres.

Certains vont me dire que ceci est beaucoup plus facile à exprimer en quelques phrases qu'à mener à parfaite réalisation, que les tendances de notre époque, que les puissants même qui ont le plus de pouvoir sur notre destinée—à part celui que nous avons nous-mêmes et qui est suprême—nous traitent déjà comme si nous n'étions pas, que nos demandes ne sont pas entendues, que nos persécuteurs sont honorés. Tout ceci peut être vrai sans enlever une parcelle des devoirs qu'impose à des hommes de cœur la lutte pour la justice et le droit.

A la fin ce sont toujours ces derniers qui triomphent. M Paul Bourget l'a dit admirablement, les "vérités se vengent." Aman ne fut jamais si près de sa ruine que le jour où il crut avoir dans sa main le sort d'un mendiant, d'un émigré assis sur les marches du palais d'Assuérus et qui s'appelait Mardochée.

J.-L. K.-Laflamme.

R. I. P.

Feu l'abbé Edmond Marcoux

Il y a quelques mois, deux ou trois journaux de la province annonçaient en termes très brefs le décès de l'abbé Edmond Marcoux le 11 août dernier à Hyères, dans le midi de la France où il était allé refaire sa santé chancelante. Il espérait, et tous ses amis avec lui, grâce au vivifiant soleil de la Provence, une guérison du mal qui le minait depuis plusieurs années... Malheureusement son espoir et le nôtre ont été déçus. Il lutta toutefois pendant un an et demi, ayant à ses côtés, compagne assidue et dévouée, sa sœur dont les soins empressés, l'ont aidé à traverser avec courage et résignation l'agonie qui l'a cloué si longtemps sur son lit de souffrance. Les sommités médicales de l'endroit furent appelées auprès de lui, mais la science française se déclara impuissante devant un mal qui avait pris trop racine. Averti qu'il n'avait plus à compter que sur l'intervention divine, il vit venir sa fin avec cette sérénité de caractère que ses amis ont toujours admirée chez lui. Ces amis, ils étaient nombreux; car, tous ceux qui l'ont connu intimement devinaient vite sous son apparence un peu froide qu'il cachait un cœur qui, une fois donné, restait fidèle à l'amitié jurée.

De taille un peu au-dessous de la moyenne, on remarquait chez lui une forte ossature qui révélait une force peu ordinaire. Ainsi constitué, il n'est point étonnant qu'il eût une énergie que nul obstacle ne pouvait briser. Aussi sa carrière fut très mouvementée dans le cercle restreint que son caractère de prêtre lui assignait. D'un jugement très sûr, d'une réserve qui au premier abord pouvait passer pour de la timidité, il ne s'emballait jamais et, même sur les bancs du collège, sa façon si pratique et si prudente d'envisager toute question jetait souvent du froid sur l'enthousiasme de ses confrères. Sans posséder un esprit caustique sa ma-

nière d'exprimer son opinion avait un cachet d'originalité qui lui attirait assez fréquemment les suffrages. L'abbé Gingras et moi, déjà tourmentés par la Muse, nous demeurions encore pleins des illusions de la jeunesse que notre ami Marcoux entrevoyait la vie sous un aspect plus sombre et se préparait mieux que nous aux luttes de l'avenir. A-t-il été pour cela plus heureux ? Il est permis d'en douter car c'est à se dépenser dans une activité plus fébrile qu'il a abrégé ses jours et privé sa patrie des services qu'il aurait pu rendre encore. Cette patrie, il l'aimait avec ardeur et le sort a voulu qu'il se soit éteint à 3,000 milles du sol qui l'a vu naître et qui ne reverra pas sa dépouille mortelle. Notre ami repose sur les bords enchanteurs de la Méditerranée, et il ne sera peut-être jamais donné à aucun de nous d'aller nous agenouiller sur son humble tombe et prier pour l'ami fidèle dont l'amitié ne devait être rompue que par la mort cruelle qui l'a enlevé à l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Il exerça le ministère pendant 20 ans dans la république voisine et y déploya le plus grand zèle pour les intérêts de nos compatriotes en butte à tant de misères. Son cœur de patriote a saigné bien souvent et il s'est usé vite à combattre l'action dissolvante des assimilateurs qui paraissent avoir juré la disparition de notre langue sur le continent américain. Il lui a été épargné de voir les derniers développements que la question de race a provoqués. Son cœur de catholique et de français en eût souffert. Il ne sera plus là pour lutter avec ses confrères, mais des œuvres restent pour perpétuer le souvenir d'un homme qui fut croyant sans ostentation et patriote sans faiblesse.

Voici quelques notes biographiques sur le regretté défunt :

Né à St-Charles de Bellechasse le 26 octobre 1848, du mariage de J. B. Marcoux et de dame Hermine Turgeon, il fit ses études au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre par Monseigneur Taschereau le 7 juin 1873. De 1873 à 1885, il occupa au séminaire les charges suivantes : professeur, assistant directeur et directeur du petit séminaire

et du pensionnat de l'Université Laval. Il fut aussi bibliothécaire de cette dernière institution, aumonier des Frères des Ecoles chrétiennes et du couvent de Bellevue. Il laissa Québec en 1885 pour devenir vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, charge qu'il occupa jusqu'en 1889 alors qu'il fut appelé à exercer le ministère à Champlain, Etat de New-York. Un an plus tard il était vicaire à Notre-Dame de North Adams, Mass. En 1893 il était promu à la cure de St-Raphaël de Williamstown. Cette paroisse lui doit la construction du presbytère et l'organisation d'une école paroissiale. En même temps il jetait les fondations d'une église à Greylock. De St-Raphaël il fut transféré à la paroisse de Indian Orchard, qui lui doit aussi une école paroissiale fondée en 1898. En 1901 il devenait curé de l'Immaculée-Conception de Fitchburg, Mass., qu'il a divisée en 1903 pour fonder la nouvelle paroisse de St-François d'Assise. Lorsqu'il s'est senti atteint du mal qui devait l'emporter, il était curé de Mittineague, Mass., endroit de peu d'importance comparé à la cure qu'il venait de laisser. Il accepta avec résignation cette déchéance, heureux de souffrir pour la cause qui lui était si chère. Sa santé n'en fut pas moins affectée et, sentant ses forces s'affaiblir, il comprit que son rôle de patriote était terminé et qu'il ne lui restait plus qu'à lutter contre la maladie et résolut d'aller sous un ciel plus clément finir une vie consacrée au service de la religion et de la patrie. Et nous qui lui survivons, nous qui l'avons aimé, faisons voltiger sur sa tombe lointaine la douce brise de l'affection et du souvenir.

Monsieur Marcoux a laissé un frère M. François Marcoux, de Victoriaville, et trois soeurs, madame Louis Dallaire, madame veuve Eusèbe Couture et mademoiselle Priscilla dont les soins et le dévouement ont accompagné son frère jusqu'à son dernier soupir.

Adolphe Poisson.



Education physique

PAR

LE DR HENRI LASNIER DIRECTEUR

DE

“ l'Institut de Physiothérapie ”

“ Le mouvement c'est la vie.”
disent les savants.

“ La paresse est un péché.”
rèpètent les moralistes.

Et ils ont raison les savants et les moralistes! Voilà un point au moins sur lequel s'accordent la religion et la science.

“ A défaut d'autre foi, d'autre culte, nous avons foi dans le sport, le culte de la nature.”

L'un nous fait plus vaillant, l'autre nous rend meilleurs.

Regardée sous cet angle, une bibliothèque de culture physique devient un commentaire de l'Évangile.

En tout cas, c'est sûrement l'évangile de ceux qui



Extension du tronc.

veulent bien se porter.

“ La Revue Franco-Américaine ” veut que nous promenions ses lecteurs à travers cette bibliothèque. Nous répondons à cet honneur avec plaisir, mais nous prévenons de suite ceux qui vont nous suivre, que nous n'acceptons ici que le rôle de guide dans un musée. Nous di-



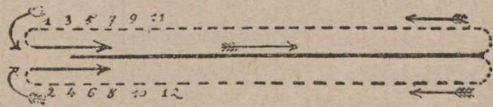
Flexion du tronc.



Bonne station droite.

rons : voyez ceci, voyez cela. Nous tournerons pour eux les pages s'ils le veulent bien. Nous soulignerons des passages, exposerons les opinions adverses, ne voulant accepter la responsabilité d'aucune, pardessus tout prenant bien garde de nous poser comme auteur.

En notre temps de confort à outrance, de chemins de fer, de tramways, d'ascenseurs



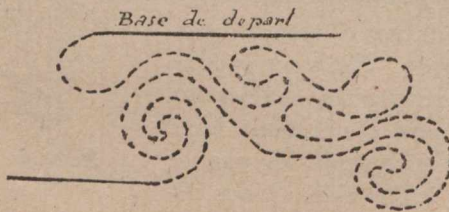
et de bien d'autres choses encore qui nous dispensent de tout exercice, la culture physique est devenue une nécessité de tous les âges, de toutes les conditions. C'est le remède à côté des maux de la vie sédentaire, la vraie fontaine de Jouvence, qui nous fera recouvrer à l'instant la souplesse, la jeunesse, la santé, le bonheur.

C'est le secret des vieillards qui ont fourni une carrière extraordinaire. Gladstone disait que sa hache et sa scie avaient puissamment aidé dans la gouverne de l'Etat, et que le placement qu'on fait sur sa santé paie toujours au centuple.

L'importance d'une bonne éducation physique n'est plus à faire, et la question devait naturellement être traitée ici dans une revue où les idées s'entrechoquent comme les épées dans une passe d'armes, dans une re-



Flexion de la jambe.





Abduction des bras en arrière

vue qui s'est donné pour mission de fournir continuellement à nos compatriotes des armes de lutte et de défense. Elle veut leur dire que nous devons plus que tout autre être forts, pour être calme, mais énergiques, entreprenants et résistants dans la lutte que nous avons à supporter au milieu des autres races qui nous entourent. Au point de vue éducatif, la supériorité de la culture corporelle sur celle de l'intelligence seule est éclatante. Nous avons plus de paresse dans le muscle que dans le cerveau. Si l'on veut acquérir les bonnes habitudes, base de toute éducation rationnelle, c'est par le muscle qu'il faut commencer. Les bonnes habitudes du corps doivent précéder celles de l'âme.

La culture physique consiste en un ensemble de mouvements et d'exercices méthodiques ayant pour but de faire travailler chacun des muscles du corps graduellement, et proportionnellement à l'importance qu'il occupe dans l'économie.

Elle repose sur la connaissance de l'anatomie et de la physiologie.

Elle peut se faire uniquement par les exercices naturels, sans ordre ni méthode. Il y a des sauvages qui sont des modèles de développement musculaire. Mais la valeur finale de leur éducation physique est très incertaine, étant adaptée aux conditions et aux nécessités du milieu où ils vivent.

Ceux des civilisés qui n'étant obligés au travail manuel ont le loisir de prendre une dose suffisante d'exercice en rapport avec leur constitution, peuvent sans aucune méthode arriver à un complet développement par la simple pratique de l'exercice naturel,





Adduction de la cuisse.

par des travaux manuels. Ils imitent en cela l'homme vivant à l'état de nature, mais avec la différence qu'ils font par plaisir ce que les autres font par nécessité.

Ces sujets sont l'exception. En général les préjugés, les habitudes de la vie moderne sont tels que dès l'enfance, l'activité est plutôt réfrénée qu'encouragée. Dans nos couvents, ne propose-t-on pas comme modèle de "petite demoiselle" la jeune fille qui, tranquille comme une image, ne sait que marcher, bien posément. N'appelle-t-on pas dissipées, garçonnières même celles qui se donnent du mouvement, sont turbulentes, jouent comme des garçons, comme si au point de vue des exercices il devait y avoir de la différence entre fillettes et garçons jusqu'à l'âge de quinze ans.

Et dans nos collèges nombreux sont ceux qui professent pour les exercices du corps un beau mépris du moyen âge. Les "forts à bras" comme on les appelle trop souvent sont tenus en mésestime, on dit que chez eux "la chair étouffe l'intelligence," parce qu'ils se préoccupent autant et même un peu plus d'avoir une



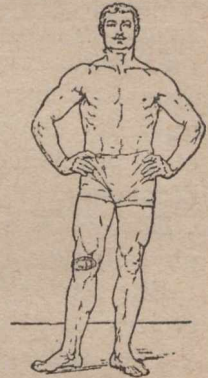
Fig. 26. — Fente en avant à fond, bras horizontaux de côté.

bonne santé que d'être un, deux ou trois numéros plus rapprochés de la tête dans les concours de classe.

Pourtant ce sont ceux-là qui ont raison.

Tout encourage à la paresse physique dans notre civilisation.

On cite souvent des exemples de



Rotation de la cuisse en dehors.

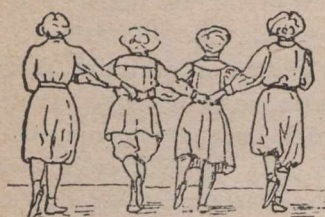


Fig. 161.



Flexion du pied.

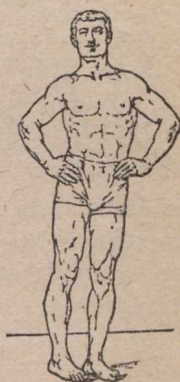
sujets fort bien doués au point de vue physique. Mais il convient de remarquer que ces sujets avaient généralement des dispositions naturelles, et ensuite que s'ils sont tels c'est qu'ils ont pratiqué les jeux et les sports qui impliquent la marche, la course, la natation, le "grimper," tous les exercices naturels et leurs dérivés.



Flexion latérale du tronc.

Si malgré les difficultés qu'il rencontre, l'habitant des pays civilisés veut, tout en restant fidèle aux conventions et obligations sociales arriver à un développement physique complet, ou simplement s'entretenir en bonne santé, il lui faut se soumettre aux deux principales obligations suivantes :

1^o Consacrer journellement à la culture du corps un temps suf-



Rotation de la cuisse en dedans.



Fig. 269. — Conformation défectueuse d'un enfant faible.

Dos rond.



fisant; 2° régler mieux la dépense de ce temps pour ne rien faire d'inutile.

L'idéal est d'arriver à produire dans un temps donné, ou dans le minimum de temps sans nuire à l'organisme une dose d'activité à peu près égale à celle que représenterait une journée entière de vie au grand air à l'état de nature.

Il ne peut y arriver que par l'éducation physique, méthodique, scientifique, médicale, que sous la conduite d'un maître et sous le contrôle d'un médecin qui, par leur collaboration, mettront plus de précision dans le travail, éviteront le tâtonnement, tout ce qui est inutile, et contrôleront les résultats.

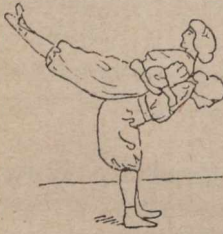


Fig. 219.



Fig. 115.



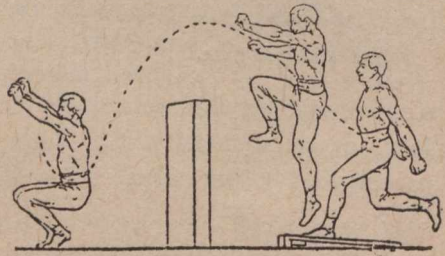
Fig. 116.

La méthode permet alors de marcher avec certitude vers le but à atteindre, surtout quand le temps est limité.

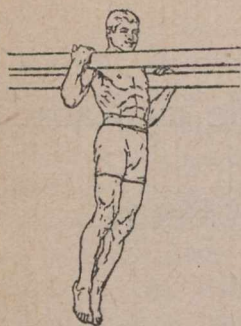
Si l'on considère que tout en cultivant le muscle, il faut corriger certaines difformités, combattre une foule d'affec-



Fig. 217.



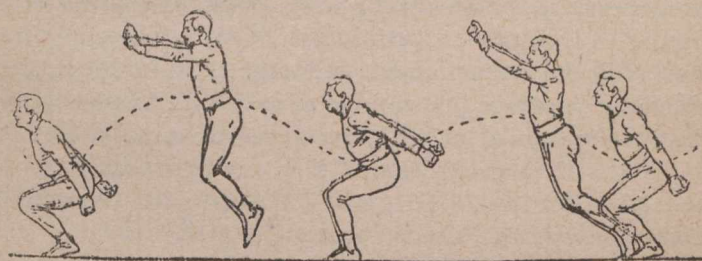
Saut en hauteur avec élan.



Suspension fléchie.

tions, on comprendra que le rôle du médecin, du chirurgien, de l'orthopédiste, est ici nécessaire et combien ridicules les annonces de certains athlètes prétendant que pour n'avoir pas de muscles hypertrophiés à montrer comme en parade de foire, pour n'avoir pas eu ses diplômes d'une école militaire quelconque, un médecin, un homme quelconque ne peut faire et faire faire de la bonne culture physique. C'est

dire qu'il n'est pas nécessaire de connaître les effets physiologiques sur l'organisme, de connaître l'anatomie et les agents physiques accessoires qu'on utilise dans le choix de la méthode appropriée à chaque cas—qu'il



Sauts successifs.

suffit de dire, lever la jambe tant de fois comme ça, comme moi, et que l'ensemble de connaissances qui caractérisent le médecin sont inutiles. Un peu plus on remplacerait le professeur de culture physique par un appareil mécanique qui lèverait des poids, grimperait dans des câbles, comme certains jouets mécaniques, et on aurait qu'à dire à l'élève : "Imitez ça."

(A suivre.)

La Nation Franco-Normande au Canada

Par Le VICOMTE FORSYTH DE FRONSAC

III

LA NOBLESSE DE NOM ET DES ARMES

Les règles établies par la noblesse elle-même, contresignées par le roi, sont incorporées dans le Code de la Noblesse et régies par le collège des Armes où sont gardés les registres et le blason des familles. Le consentement de la noblesse est nécessaire même au Canada, dans le gouvernement royal. "Aucun prince carolingien n'est monté sur le trône sans avoir été formellement reconnu..... L'aristocratie ne considère le prince que comme son senior... Cette couronne n'est pas purement et simplement héréditaire, ni élective : au début elle est héréditaire "à la condition du consentement des grands." (Glasson, "Histoire de Droit et des Institutions de la France," tome II, p. 411.)

Depuis la conquête normande la même règle s'applique en Angleterre et, par le traité de 1763, au Canada. Par exemple, au temps de Pépin le Pieux, à qui les grands des Francs avaient offert le trône, le pape Zacharie écrit par l'intermédiaire de l'évêque de Wartzburg que de l'avis des nobles romains, il serait mieux de donner le nom de roi à celui qui en avait la sagesse et la puissance plutôt qu'à celui qui n'avait du roi que le nom sans l'autorité.

Charlemagne lui-même n'était pas seulement empereur des Romains, il gardait aussi la qualité de roi des Francs et prit celle de roi des Lombards, mais il "était surtout et toujours le chef de l'aristocratie austrasienne."

Manque de foi et d'hommage à la part d'un noble déroge de sa noblesse ; manque d'obligation du roi à sa part envers la noblesse déroge de sa royauté.

Les lois des nobles Francs établis en pays conquis devinrent personnelles. Ce principe de la personnalité a existé de tout temps chez les Aryens Germaniques. Ils ont attaché une grande importance à ce système de la personnalité des lois, qui s'est prolongé beaucoup plus longtemps que ne le disent certains savants. Le roi des Lombards, Ratchie, perdit son trône pour avoir voulu régler le régime des biens vis-à-vis de sa femme Tassia, d'après la loi romaine au lieu d'observer la loi du Lombards. Sous les Francs, chaque peuple, noble et commun, avait sa loi-lex. Chaque lex s'applique à tout membre de chaque peuple, même s'il se trouve en dehors du territoire de ce peuple. On peut dire que les "leges," à la différence des capitulaires "ne sont pas territoriales"—les "lèges" constituent à proprement parler le droit coutumier. "Ainsi la personnalité des peuples, des races, des nobles, restaient supérieures aux circonstances et aux localités.

Pour distinguer la noblesse, ses membres portaient des symboles en écu qui sont leurs marques distinctives par excellence. La loi donnée par les Etats-Généraux à Angers, le 17 juin 1487, met ces marques et le droit de leurs possesseurs en ordre; elle dit: "Que plusieurs princes, rois, ducs, comtes, barons, et autres nobles hommes pour transmettre leur mémoire à la postérité et pour se faire reconnaître dans les titres qu'ils avaient mérités par leurs faits vertueux et leur magnanimité, avaient pris des armes et des enseignes qui répondaient à ce qu'ils avaient de recommandable, lesquelles ils avaient transmises à leurs descendants, afin que par le tableau de leurs belles actions, leurs hoirs et successeurs fussent plus attentifs à suivre le chemin de la vertu; que cet usage, connu de tout le monde,

(Note A)—Glasson, Histoire du Droit et des Inst. de la France, tome I, p. 197, dit que, "jusqu'à l'époque de Constantin, il fut admis sans difficulté que la coutume pouvait non seulement faire la loi, mais encore l'abroger".... "Constantin à son tour, contraire à la coutume, fit prévaloir ses capitulaires, mais, "après la conquête de l'empire par les Francs et les Germains, la force des coutumes fut rétablie." La conservation du droit coutumier est l'élément distinctif de la constitution légitime.

avait été particulièrement attaché à la nation française, que le nom et les armes des Français seraient en honneur éternel, et, comme l'intention du souverain est de conserver cette coutume, il ordonne qu'il sera fait un catalogue dans lequel seront inscrites toutes les armes des ducs, princes, comtes, barons, seigneurs, châletains et autres gens nobles dans toutes les provinces et autres juridictions du royaume, pays de Dauphiné, comté de Provence et autres places appartenant; et, comme faute de connaissance de la science de blason, plusieurs armes étaient fausses, Sa Majesté donne pouvoir au roi des armes, au maréchal de Blason, de les voir et visiter en ordre dans le dit catalogue chacun selon son degré afin que dorénavant ceux auxquels elles appartiennent, puissent en jouir sans débat ni contraint.

L'ordonnance d'Amboise du 26 mars 1555, dit: "Pour éviter les suppositions des noms et des armes, défenses sont faites à toutes personnes de changer leurs noms et leurs armes sans auparavant avoir obtenu des lettres de dispense et de permission à peine de 1,000 livres d'amende, d'être punies comme faussaires et dégradées de la noblesse."

L'ordonnance d'Orléans (1579), article 258, dit que la seule possession du fief ne constitue pas un noble de sang. C'était parce que autres que les nobles avaient commencé sous l'encouragement de la cour à acheter des fiefs et des titres. D'Avenel dit dans son livre "La Noblesse Française sous Richelieu," p. 305: "En mettant la noblesse à la portée du premier venu, le souverain l'avilit, et, en l'avilissant par insouciance ou par calcul, il porta préjudice à la monarchie elle-même, puisque cet ordre était censé y occuper la première place."

Montesquieu a dit dans "l'Esprit des lois" que: "Tout est perdu lorsque la profession lucrative des traitants parvient par ses richesses à être une profession d'honneur."

Martin dans l'"Histoire de France," tome XVIII, p. 5, déclare: "Autrefois le noble et le guerrier ne faisaient qu'un... il n'était plus ainsi depuis longtemps, et rien n'était plus choquant que de voir un traitant, un usurier acquérir les

privilèges nobiliaires avec l'argent qu'il avait volé du peuple, tandis qu'un brave officier, pauvre et couvert de blessures, était imposé à la taille comme roturier."

D'Avenel dit : "L'anoblissement par la possession des fiefs fut regardé comme usurpation de noblesse. Tandis que la profession des armes continua à anoblir jusqu'au commencement du XVIIe siècle ceux qui l'exercèrent—même sans posséder des terres nobles." (p. 8). "Les nobles servaient à l'armée en grande majorité mais non pas sans exception, tandis que tous sans exception étaient dispensés de la taille. S'ils étaient dispensés de la taille, ce n'était pas parce qu'ils servaient, mais parce qu'ils étaient nobles."

Le privilège n'était pas la récompense du service rendu mais "le droit de la naissance" (p. 40). "Les droits honorifiques des nobles à présent sont le port d'armes et le blason, le privilège d'orner leur chapeau d'un plumet blanc et le toit de leur demeure d'une girouette : la représentation comme corps principal du gouvernement, et l'entrée à la cour royale après la famille Royale—tels étaient les principaux avantages qu'un gentilhomme tirait de sa qualité" (p. 23).

Une ordonnance dit que : "Les roturiers acquéreurs des terres nobles ne puissent en prendre les titres ni obliger les gentilshommes qui en relevaient, à leur rendre hommage."

Sur diverses remontrances de la noblesse présentées au Roi par les Etats Généraux tenus à Paris en 1614 parce que les usurpations continues des titres et des droits nobiliaires, tendaient à ce qu'il fût établi un juge d'armes lequel dresserait des registres universels des familles nobles du royaume, Sa Majesté créa en titre d'office, par édit du mois de juin 1615, un juge général d'armes "*nommé parmi les gentilshommes d'ancienne race*. Cette charge fut donnée d'abord en 1615 à François de Chemières de Saint-Maurice, qui en 1633, *indiqua lui-même* au Roi Pierre d'Hozier pour son successeur. Depuis, cette charge s'est transmise héréditairement dans la famille d'Hozier avec l'agrément du Roi—[de Miville "*Armorial Historique de la Noblesse de France*," p. 127].

Ensuite, l'ordonnance de 1629 enjoignait aux gentilshommes de signer "le nom de leur famille" et non celui de leurs seigneuries.

Un gentilhomme perdait son titre en vendant sa terre, "tandis qu'il ne pouvait aliéner sa noblesse" [D'Avenel, "La Noblesse Française sous Richelieu," p. 96.] Mais la femme noble mariée à un roturier cessait même de jouir des privilèges de la noblesse—[ibid., p. 114].

Par ces lois on voit la grande nécessité de préserver la pureté de sang. Les remontrances des députés de la noblesse aux Etats Généraux de 1626, dit : "Nous attribuons la décadence de la noblesse au mélange des races nobles avec les roturiers ; aux insolentes et trop effrénées ambitions de quelques-uns de leur ordre du siècle passé qui ayant diminué la bienveillance et accru la défiance des rois en leur endroit les auraient portés à croire qu'il fallait en abaisser la puissance par l'élévation du tiers état et par l'exclusion des charges et dignités dont ils avaient abusé."

[Callet, L' "Administration en France sous Richelieu," p. 123]. Richelieu certifie que : "La noblesse a été depuis quelque temps si abaissée par le grand nombre d'officiers que le malheur du siècle a élevés à son préjudice qu'elle a grand besoin d'être soutenue contre l'entreprise de tels gens. L'opulence et l'orgueil des uns accablent la nécessité des autres qui ne sont riches qu'en courage, ce qui les porte à employer leur vie pour l'état dont ces officiers tient la subsistance"—[ibid., p. 128]. Dans son testament politique pour le roi, Richelieu continue : "Après avoir parlé séparément des divers ordres dont l'Etat est composé, il ne me reste rien à dire en gros, sinon qu'ainsi qu'un tout ne subsiste que par l'union de ses parties en leur ordre et lieu naturel : aussi ce grand royaume ne peut être florissant si Votre Majesté ne fait subsister les corps dont il est composé en leur ordre.—Je dis hardiment ce fait, parce qu'il est aussi important que juste d'arrêter le cours des entreprises de certains officiers qui, enflés d'orgueil soit à cause des grands biens qu'ils possèdent ou de l'autorité que leur donne l'emploi de leurs charges sont présomptueux jusqu'à

tel point que de vouloir avoir le premier lieu où ils ne peuvent prendre que le troisième. Ce qui est tellement contre la raison et contre le bien de Votre Majesté, qu'il est absolument nécessaire d'arrêter le cours de telles entreprises, puisque autrement la France ne serait plus ce qu'elle a été et ce qu'elle doit être, mais seulement un corps monstrueux qui comme tel ne pourrait avoir de subsistance ni de durée."

Ainsi, c'est l'histoire qui démontre que l'aristocratie est un produit et une partie de la constitution de La Nature. D'abord guidée inconsciemment par les lois organiques d'association des semblables d'une même race, ensuite, quand l'aristocratie est devenue forte et intelligente, établie sur les principes de race, d'honneur, de loyauté, son intelligence, s'affirmant la mène à la suprématie dans l'état : son honneur donne au peuple confiance à son administration des affaires : sa loyauté envers ses membres l'organise si puissamment que le pouvoir de tous est le pouvoir de l'un, et les droits et les privilèges de l'un leur deviennent une cause commune. Finalement sa bravoure et sa stabilité lui donnent une force qui ne recule jamais devant les difficultés que ses adversaires lui offrent.

De fait, on était noble, soit d'après sa naissance, soit à cause des vertus de ses pères, l'illustration de race elle-même. Il y avait ainsi deux sortes de nobles : (I) les anciens par l'effet du privilège de race attaché depuis un temps immémorial à leur famille : (II) les nouveaux qui devaient cette dignité à la réputation que s'étaient acquise leurs derniers ancêtres.

La noblesse ne s'attache pas seulement aux hommes capables de porter les armes blasonnées : on était noble dès sa naissance, les femmes comme les hommes, même les jeunes filles portaient cette qualité. Cette dignité s'acquerrait difficilement. En fait, les familles nobles étaient entourées d'une haute estime auprès du public. C'étaient leurs membres qu'on préférait pour les fonctions publiques, à cause du mérite sur lequel elles sont établies. Envers leurs ennemis, comme dit André Lebel dans "Le Connétable de

Bourbon, p. 4, "Le mérite a le droit d'en vouloir à la sottise qui le néglige ou à la médiocrité qui lui barre la route."

Lorsque l'aristocratie s'est élevée à cette condition commandante dans l'Etat, consciente de soi-même, elle se proclame la noblesse par prononciamiento d'état. En ceci est la différence de l'aristocratie et de la noblesse. L'aristocratie est la noblesse en germe, mais elle n'est noblesse que après développement, elle domine l'état. Alors elle élève sur son bouclier (son écu blasonné) son chef et le fait roi. Ce fait accompli, l'état, le royaume émerge de l'anarchie ; l'ordre, la discipline, la confiance succèdent.

Une famille perd la qualité de noble par des mariages non nobles. Aussi on peut déroger par manque de parole d'honneur, ou par manque de foi engagée. Un gentilhomme ne dérogeait pas en faisant le commerce maritime. Henri IV le déclara formellement pour favoriser l'extension de la puissance coloniale en Canada et autres pays. En Bretagne, par un privilège spécial, les nobles ne dérogeaient pour aucun commerce ; seulement pendant tout le temps qu'ils se livraient au trafic, négoce, et usaient de bourses communes leur noblesse "dormait." Les médecins n'étaient jamais réputés déroger, et en Dauphiné, ceux qui n'étaient pas nobles étaient exempts des paiements roturiers, lequel était un privilège de noblesse.

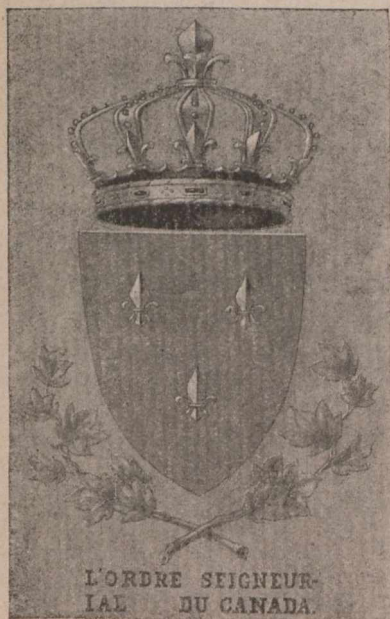
Un gentilhomme cultivant ses terres et un avocat ne dérogeaient pas non plus.

Quand un gentilhomme avait dérogé en exerçant quelque charge servile, il fallait que ses descendants obtinssent des lettres patentes de rétablissement du collège des Armes.

La domination de la noblesse française était l'épopée du royaume. "Enthousiasme, dit Renan (Revue des Deux-Mondes 1906) du beau, l'amour de la gloire, ont disparu avec la race noble qui incarnait l'âme de la France... Le jugement et le gouvernement des choses sont transportés à la masse lourde et grossière dont l'esprit est fait d'appétits purement matériels et de dédain pour le sentiment poétique d'honneur et de gloire."

Avec ses droits, ses privilèges et ses obligations la noblesse en Canada se continue sur le modèle de celle de l'ancien régime en France, protégée par le traité de cession de 1763.

Les Familles de la Noblesse de nom et des armes, seigneuriale, consulaire, bourgeoise et alumnales dans les Archives du Collège des Armes du Canada.



Les descendants de ces familles en noms de famille qui désirent enregistrer les preuves de leur noblesse dans les registres du Collège et recevoir le diplôme, le bouton et la décoration de la noblesse de l'Ordre Aryen et Seigneurial, doivent envoyer leurs renseignements au bureau de cette Revue, adressés au Vicomte de Fronsac, maréchal de blason, "Revue Franco-Américaine, 197, rue Notre-Dame Est, Montréal.

BEAUSACQUE DE BOUILLEMONT

Armes : D'azur au château flanqué de 2 tours, sommé d'une troisième tour sur laquelle flotte une bannière d'argent : le tout d'argent maçonné de sable, au lion rampant d'or tenant une épée d'argent posée sur le seuil du château. Couronne seigneuriale.

Histoire : Louis Beausacque, contrôleur et directeur dans l'étendue de la Picardie, et son épouse Geneviève Michel

(St-Firmin, Castillon) avait un fils :

Michel H. Beausacque, sieur de Bouillemont en Canada, né en 1705, marié (Montréal 1729) à Catherine, fille d'Etienne de l'Argenterie.

*
* *

BRASSARD-DESCHENEUX DE NEUVILLE

Armes : De sable au chevron d'or accompagné de 3 fleurs de lys du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : Charles Brassard, descendu d'Antoine Brassard (France 1609) et de Françoise Méry, eut un fils :

Joseph Brassard, seigneur de Neuville, de St-Michel et de Livaudière en Canada, secrétaire de l'intendant, né en 1722, marié (Québec 1752) à Marie A., fille de J. B. Vallée.

*
* *

CHESNAY DE LOTHAINVILLE

Armes : D'or à un chêne arraché d'azur, le tronc chargé de 2 épées de gueules passées en sautoire. Couronne seigneuriale.

Histoire : Nicolas Chesnay et Catherine La Ringue (St-Brieuc, Bretagne) eut un fils :

Bertrand Chesnay, sieur de Lothainville en Canada, né en 1621, marié (Québec 1656) à Marie M., fille de François Belanger, et ensuite à Elisabeth, fille de Charles Aubert.

*
* *

DE FLEURY DESCHAMBEAULT

Armes : D'azur à un rosier d'argent fleuri de 3 pièces de gueules. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jacques de Fleury, seigneur Deschambeault en Canada, né en 1642, fut fils de Jacques de Fleury et de Perinne Gabar (St-Jean de Montague, Luçon Poitou), conseiller du Roi, lieutenant au siège ordinaire de la justice royale de l'isle de Montréal, épousa d'abord Marguerite, fille de François de Chavigny, et ensuite Marguerite R., fille de Pierre Denys, seigneur de La Ronde.

DE SOREL

Armes : D'azur à la croix d'argent. Couronne seigneuriale.

Histoire : Cette famille de l'ancienne noblesse a porté le même blason depuis l'an 1427. Mathieu de Sorel et Jeanne de Giraud (N.-D. de Grenoble) envoya leur fils : Pierre de Sorel, en Canada, où il devint seigneur de Sorel et officier. Il naquit en 1628 et épousa à Québec en 1668 Catherine, fille de Charles Le Gardeur.

* * *

DES CAILHAUT DE LA TESSERIE

Armes : D'or au lion de sable. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jacques des Cailhaut, sieur de la Tesserie en Canada, conseiller au conseil souverain à Québec, né en 1624, fils de Samuel Des Cailhaut et de Louise Le Texier (St-Herbelain, près de Nantes). Il épousa (Québec 1663) Eléonore de Grandmaison.

* * *

DESCHAMPS DE LA BOUTEILLERIE

Armes : D'azur à 3 roses d'argent. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jean B. L. Deschamps, seigneur de la Bouteillerie en Canada, né en 1646, fils de Jean Deschamps, seigneur des Landes et d'Elisabeth de Brien (Clipponville, Rouen) marié 1° à Catherine, fille de Nicolas Macard, et 2° à Jeanne M., fille de Jean Chevalier.

* * *

SABREVOIS DE BLEURY

Armes : D'argent à la fasce de gueules accompagnée de 6 roses du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jacques de Sabrevois, seigneur de Bleury en Canada, né en 1667, fils d'Henri Sabrevois de Bleury, seigneur de Sermonville, et de Gabrielle Martin (Châlons), épousa (Boucherville 1698) Jeanne, fille de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville.

DELACROIX DE MAUFOIES

Armes : Ecartelé aux 1 et 4 de gueules, à la croix alésée d'or; aux 2 et 3 d'argent à une anille de sable. Cimier— l'anille de sable. Couronne seigneuriale.

Histoire : Hubert Delacroix, seigneur de Maufoies, chirurgien, fils de Dominique, seigneur de Maufoies, et de Catherine Clément (Liège), épousa à Québec, en 1732, Anne, fille de Jacques Dontaille.

*
* *

DE ROY DE LA BARRE

Armes : D'argent au chevron d'or, accompagné de 3 couronnes du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jean M. De Roy, sieur de la Barre, fils de Claude De Roy et de Jeanne Dariveau (Angers), épousa à Montréal, en 1726, Marie A., fille de Joseph Bénéoit.

*
* *

EURY DE LA PERELLE

Armes : De gueulss à 2 cotices, accompagnés d'un lion léopardé en chef et une étoile en point, le tout en argent. Couronne seigneuriale.

Histoire : Le premier de cette famille au Canada fut :

François Eury, sieur de La Perelle, major de l'île Royale, qui épousa (1721) Charlotte, fille de Charles Aubert, seigneur de la Chenaye.

*
* *

FAUCHER DE ST-MAURICE

Armes : Tiercé en fasce : aux 1 et 4 à 3 chausse-trape d'argent; aux 2 et 3 à 3 molettes d'or; au 3 d'azur à 3 annelets d'or. Couronne seigneuriale.

Histoire : Léonard Faucher, sieur de St-Maurice, né en 1646, fils de Barthélemy Faucher et de Sybelle Briant (St-Maurice, Limoges), épousa à Québec an 1669 Marie, fille de Pierre Damoys.

FOURNIER DE ST-CHARLES

Armes : D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 bustes humains du même.

Histoire : Guillaume Fournier, seigneur de St-Charles en Canada, né en 1619, fils de Guillaume Fournier et de Noëlle Gagnon (Coulne, Normandie), épousa à Québec en 1654, François, fille de Guil. Hébert.

*
* *

GIFFARD DE BEAUPORT

Armes : D'argent à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or et cantonnée de 4 lions de gueules armés et lampassés et couronnés d'or. Couronne seigneuriale.

Histoire : Robert Giffard, seigneur de Beauport en Canada, médecin, etc., né en 1587, marié à Marie Renouard et eut des enfants :

Joseph Giffard, seigneur de Targy, marié (Québec 1663) à Michelle N., fille de Jacques Nau, et ensuite à Denyse, fille de Jean de Peiras en 1700.

*
* *

GODFROY DE LINCTOT

Armes : D'azur à 2 chevrons d'argent accompagnés en chef de 2 molettes d'or et en pointe d'une rose du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jean B. Godfroy, seigneur de Linctot, fils de Pierre, seigneur de Linctot, et de Perette Cavalier (Caux, Normandie), marié (Québec, 1636) à Marie, fille de Mathieu Le Neuf, sieur du Hérisson. De ses fils furent :

Louis Godfroy de Linctot, seigneur de Normanville, marié (Québec 1668) à Marguerite, fille d'Etienne Seigneuret, il était procureur du Roi.

Michel Godfroy de Linctot, sieur Dutort, marié (Montréal, 1664) à Perinne, fille de Pierre N. Picoté, seigneur de Bellestre.

René Godfroy de Linctot, seigneur de Tonnancour, fils de Louis, seigneur de Normanville, marié (1693) à Marguerite, fille de Séverin Ameau. Il était conseiller du Roi et lieutenant-général civil et criminel en 1717.

* * *

JOYBERT DE MARSAN-SOULANGES

Armes : D'or au chevron surmonté d'un croissant de gueules et accompagné de 3 roses du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : La famille de Joybert est originairement du Perche, et d'une ancienneté qui la met parmi la vieille noblesse.

Pierre de Joybert, sieur de Marsan-Soulanges, commandant en Acadie, né en 1644, fils de Claude de Joybert et de Claude Brissier (St-Hilaire de Soulanges, Châlons, Champagne), était le premier de son nom au Canada. Il épousa Marie, fille de Louis Theandre Chartier, seigneur de Lotbinière.

D'ESTIENNE

Armes : D'az. à 3 bandes d'or. Supports : deux griffons d'or. Cimier : un buste d'homme avec un chapeau chargé de quelques plumes en mémoire de ce que l'origine de cette famille est l'Albanie. Couronne seigneuriale.

Histoire : Estienne en Provence, une des plus anciennes familles de la province, remonte par titres authentiques à Jacques D'Estienne qui rendit ses comptes en 1267 comme châtelain de Bouc et de Pennes. Son fils Pierre D'Estienne et le neveu de celui-ci furent confirmés dans le titre de chevalier par Charles II, roi de Sicile et de Jérusalem en 1307, attendu qu'ils tiraient leur origine d'anciens chevaliers. Leur descendance, qui se divisa en plusieurs branches, dont les principales sont celles d'Estienne de Chaussegros de Lioux et d'Estienne de St-Jean, compte plusieurs représentants : Charles, mar-

quis d'Estienne de Chaussegros de Lioux, général de brigade, et Ludovic-Joseph, vicomte d'Estienne de St-Jean (1872) Aix, Bouches-du-Rhône.

Denis d'Estienne, noble, lieutenant dans la marine, aide-major à Montréal, né en 1670, est le premier de sa famille au Canada. Il fut fils de Denis D'Estienne, conseiller du Roi au parlement de Provence, et de noble dame Françoise Desvoyer de Clerin. Il épousa à Montréal, en 1691, Jeanne, fille de Gabriel Celles-Duclos.

*
* *

DE GRASSE

Armes : D'or au lion de sable, couronné, lampassé de gueules, écartelé depuis l'alliance avec Marthe, de Foix, descendante des rois de France (1535). I Foix et Béarn (a) d'or, 3 pals de gueules (b) or, deux vaches de gueules ; II (Navarre) de gueules à une chaîne en croix et en sautoir d'or ; III Aragon et Sicile, gironné de 4. (a) Foix (b) d'argent à l'aigle déployé de sable. IV (Evreux) d'azur, à la bande de gueules chargée de 3 billettes d'argent entre 3 fleurs de lys d'argent posées 1 et 2. Couronne seigneuriale.

Histoire : La famille de Grasse est connue dans l'histoire depuis la fin du Xe siècle ; elle eut titre de principauté sur la ville et le comté d'Antibes.

Le cartulaire de l'abbaye de Lérins en fait mention depuis Rodoard, prince d'Antibes (980).

Elle a donné deux chevaliers croisés (1096), des amiraux, généraux, évêques, gouverneurs de ville, des commandeurs, etc., et grands prieurs de Malte.

Elle a été titrée prince d'Antibes 980, comte de Bar 1535, comte de Grasse 1676, marquis de Grasse 1709.

Elle a formé les branches du Bar, de Mouans, de Boimer, du Mar, de Cabrès, de Montauroux de St-Nazaire, de Briançon, etc., en Provence (éteintes), et existante, celle de Limermont en Picardie.

Etienne, comte de Grasse, s'établit en 1708 en Picardie par

suite de son mariage avec Etiennette d'Hallencourt, dame de Limermont. Le neveu du comte de Grasse s'établit près Bathurst, N. B., après la révolution en France.

*
* *

GOURDEAU DE BOILEAU

Armes : D'argent à l'aigle de sable, becqué et armé d'or. Couronne seigneuriale.

Histoire : Jacques Gourdeau, sieur de Boileau, né en 1624, fils de Nicolas Gourdeau, procureur au siège royal de Niort en Poitou, marié (Québec, 1652) à Eléonore de Grandmaison, veuve de François de Chavigny. Son fils fut :

Jacques Gourdeau, sieur de Grosardière, qui épousa à Québec en 1691 Marie, fille de François Bissot.

*
* *

LECOMPTE DE LA VIMAUDIÈRE

Armes : D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 corbeaux de sable. Couronne seigneuriale.

Histoire : Samuel Lecompte, sieur de la Vimaudière, chirurgien, né en 1667, fils de Noël Lecompte et de Françoise Letellier (St-Georges, St-Lô, Coutances), marié (Château-Richer 1695) à Anne, fille de Louis Jobidon.

*
* *

LECOMPTE DU PRÉ

Armes : De gueules au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles du même, et en pointe, d'une tête de lion d'argent. Couronne seigneuriale.

Histoire : Louis, seigneur Lecompte du Pré, né en 1654, fils de Charles et d'Anne Defosse, marié (1683) à Marie C., fille d'Adrien de St-Georges. Descendu de cette famille était le colonel Lecompte St-Georges du Pré, un des plus vaillants défenseurs de Québec en 1775.

LEFEBVRE DUPLESSIS-FABER

Armes : D'azur au chevron d'or surmonté d'une tour d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, et en pointe, d'une ancolie du même. Couronne seigneuriale.

Histoire : François Lefebvre, sieur Duplessis-Faber, capitaine de la marine, fils de Pierre, maître de l'hôtel du Roi, et de Marguerite Bassade (St-Jean-en-Grève, Paris) marié (Champlain 1689) à Marie M., fille de François Chosel.

*
* *

LE GOUS DE GOUS

Armes : De sable au lion d'or armé et lampassé de gueules. Devise : " Sans défalloit." Couronne seigneuriale.

Histoire : Louis J. Le Gous, seigneur de Gous, chevalier, capitaine des troupes, né en 1666, fils de Charles Le Gous et de Catherine Bonne (St-Gilles,, Bayeux) marié (Québec, 1694) à Marguerite, fille de Charles Le Gardeur, sieur de Tilly.

*
* *

LE NEUF DU HERRISON

Armes : De gueules à 3 coussins huppés d'or. Couronne seigneuriale.

Histoire : Une des familles les plus considérables dans l'histoire du Canada.

Mathieu M. Le Neuf, sieur du Herrison, lieutenant-général, né en 1601, marié (Québec, 1636) à Jeanne Lemarchand. Son frère :

Jacques Le Neuf, sieur de La Poterie, né en 1606, était gouverneur-général en 1665, et il épousa Marguerite, fille de René Le Gardeur. Son fils :

Michel Le Neuf, sieur de la Vallière, marié à Marie F., fille de Simon Denys, sieur de la Trinité ; son frère :

René Le Neuf, sieur de Beaubassin en Acadie, lieutenant de la marine.

(A suivre.)

La lecture des romans

Au moment où deux grands prix littéraires de \$1,000 viennent d'être décernés, en France, on ne lira pas sans intérêt cette page remarquable où l'éminent collaborateur de la "Revue Française," René Bazin, expose si bien les raisons pour lesquelles la sagesse des parents doit interdire aux trop jeunes gens et aux jeunes filles la lecture des romans.

Quel est le public naturel du roman ? A supposer qu'une œuvre romanesque puisse être lue par tout le monde, est-ce là une supériorité ou un simple accident ? Y a-t-il là un idéal dont doive se préoccuper un écrivain, ou bien existe-t-il, dans l'idée même du roman, un élément qui détermine et limite le public auquel s'adresse le romancier ? En un mot, quelle valeur faut-il accorder, esthétiquement, à la fameuse formule du roman "qui peut être mis entre toutes les mains" ?...

Je crois et je vais essayer de prouver que le roman pour les jeunes filles ne saurait être autre chose qu'un accident heureux, dans une littérature qui n'est pas faite pour elles. Pour mieux poser la question, je crois que le roman, par sa nature, est destiné à ceux-là seuls qui ne sont pas au début de la vie.

Une des raisons, c'est qu'il est une œuvre destinée à peindre les hommes tels qu'ils sont.

Que le roman soit d'abord une œuvre d'observation, personne n'y contredira. Sans doute, l'écrivain aura le choix de son milieu, de ses personnages, de l'intrigue et du dénouement de son drame, mais toujours son récit devra donner quelque figure de la réalité, en produire l'illusion. Or, la réalité est mêlée de bien et de mal, et la proportion du mal dépasse celle du bien. Les situations tragiques surtout ne supposent-elles pas, presque toujours, une faute dont elles sont la conséquence ? N'est-ce pas du spectacle de la lutte contre les plus violentes passions, du contraste

entre le bien et le mal représentés par des personnages différents, ou par les tendances différentes du même personnage, que naîtront les sentiments que l'auteur veut faire éprouver au lecteur : l'admiration, la crainte, la haine ? L'écrivain le plus honnête a-t-il le droit, a-t-il le pouvoir de chercher ailleurs le principal ressort et l'intérêt de son œuvre ? Evidemment non. Il doit savoir et il doit lire le mal. Et, par là, son devoir est tout autre que celui des parents, qui est de préserver l'enfant de la vue du mal. Observez comme ils s'y emploient : ils l'écartent des compagnies dangereuses ; ils ferment à clef la petite bibliothèque vitrée ; ils s'abstiennent devant lui, non seulement des mots libres, mais de conversations qui pourraient, tout honnêtes qu'elles soient, lui donner trop tôt la science du milieu de la vie ; ils veillent à ne l'initier que peu à peu aux préoccupations, aux passions, au langage même des âges qui ne sont pas venus pour lui. On peut dire que ce petit combattant n'est armé que par degrés, afin que ses armes ne le blessent pas lui-même tout d'abord, et qu'il les reçoit une à une, comme les enfants des chevaliers d'autrefois, selon l'aventure qu'il peut courir. Mais, si tel est le devoir des parents, n'aperçoit-on pas qu'on ne peut, sans exagération, sans péril pour l'art, en étendre l'obligation aux écrivains ? Ceux-ci répondront, avec raison, qu'ils n'écrivent pas pour des enfants ; qu'ils n'ont pas à se préoccuper de l'âge de ceux qui les liront ; qu'ils ne sauraient être astreints à peindre la vie autrement qu'elle n'est, sous prétexte qu'ils auront peut-être des lecteurs ignorants de la vie ; ils prétendront, et ils n'auront pas tort, qu'ils sont quittes envers la morale s'ils écrivent ce que d'honnêtes gens peuvent honnêtement et utilement lire.

Il faut ici préciser. La licence de tout dire n'existe pas. Je sais bien qu'elle est proclamée, comme un dogme, par toute une école de publicistes qui prétendent que l'art n'a pas de règle, n'a pas de pudeur et n'a pas de danger. Je suis d'un avis tout contraire. Je crois que l'art est soumis à la loi morale, à laquelle n'échappe aucune manifestation de l'activité humaine, et qu'il y est d'autant mieux soumis

que l'œuvre d'art est une œuvre d'enseignement, une leçon, un acte d'influence et de direction sur autrui. Je crois que le livre est une puissance extrêmement féconde, soit pour le bien, soit pour le mal. Et dès lors, pour me renfermer dans le sujet que j'ai entrepris de traiter, il me semble que le romancier aura pleinement satisfait à la morale, s'il remplit deux conditions, dont l'une concerne le but et l'autre les moyens.

Il doit d'abord exprimer ou laisser transparaitre une conclusion saine. Je ne dis pas une conclusion optimiste ; je ne dis pas célébrer le triomphe du bien sur le mal, que nous ne voyons pas toujours se manifester, hélas ! dans la vie. Je pense seulement que le livre sera bon si le lecteur, en le fermant, a senti plus vivement le danger, personnel ou social, de la faute ou de l'erreur que l'auteur a décrite, ou s'il a plus clairement compris la grandeur et la nécessité de la loi morale à laquelle il est, comme homme, obligé d'obéir. Sans cela, et si le livre excite l'homme à la révolte, je ne vois plus dans l'oeuvre écrite qu'un désordre, que toutes les raisons d'art ne sauraient excuser, car l'art ne peut être antisocial, antihumain ; il doit être un agent de progrès, et une force pour soulever les âmes ; ou bien il n'est qu'un danger qui grandit avec le talent de l'écrivain.

Un grand nombre de romanciers ont eu l'intelligence de cette obligation première et s'y sont conformés. Il y en a très peu qui se soient proposé, délibérément, de laisser à ceux qui les lisent une impression finale contraire à la morale. Mais cette condition ne suffit pas. Je connais, vous connaissez tous, de détestables livres, qui ont un excellent chapitre trentième. On citerait, à la douzaine, des romans qui ont souillé des imaginations, troublé des cervelles et des coeurs, et qui renferment quatre pages finales de la plus belle envolée, d'une philosophie acceptable et même excellente.

C'est que, en effet, une autre règle plus délicate, infiniment plus difficile à observer, s'impose à l'écrivain, à celui-là surtout qui prétend raconter et analyser le monde des passions humaines. Obligé de dire le mal, il doit en éveil-

ler l'idée sans en exciter le désir. Il doit prendre garde que la peinture, trop complaisamment poussée, d'un sentiment mauvais, d'un vice, d'une faute, ne fasse oublier au lecteur la perversité du sentiment ou de l'acte; il faut qu'il mesure le danger de l'exemple qu'il crée lui-même, et que, par une habileté dont le public ne s'apercevra peut-être pas, sans le dire le plus souvent, il laisse aux manifestations de la volonté humaine leur caractère de liberté, de mérite ou de démérite. Règle redoutable! J'avoue qu'elle est gênante, mais il n'y a rien de facile en art. Il suffit qu'il soit possible de la suivre, et cela n'est pas douteux. La difficulté n'est pas de citer des exemples, mais de les imiter. Où commence l'inutile excès d'analyse? Où la secrète indulgence qui flatte le fond perversi de l'homme? Où le détail qui n'ajoutera rien à la valeur du livre et qui risque d'en altérer le sens et d'en ruiner le bienfait? Toutes les explications sont ici superflues, tous les commentaires ne guideraient pas sûrement. Le seul guide qui ne trompera pas, c'est une conscience affinée, respectueuse des âmes, et, pour tout dire, le tact chrétien de l'auteur.

Ainsi l'écrivain est lié. Faites attention qu'il est, en même temps, singulièrement grandi par ses obligations envers la loi morale. Mais que, tout au moins, dans ces limites, sa liberté soit entière! Qu'on n'aille pas la restreindre, sous prétexte que des enfants de quinze ans liront peut-être ses œuvres. Non; là commencerait un abus tout à fait condamnable, destructeur de la sincérité, de la beauté, de l'art lui-même. Cette liberté, nous la voulons aussi respectée...

Et c'est pourquoi j'affirmais tout à l'heure que le roman "pour toutes les mains" est un genre faux. Il écarte de la vie un élément qui appartient à la vie et dont le plus honnête homme ne peut pas ne pas tenir compte. Il conduit les auteurs à ces mièvreries dont les petites pensionnaires elles-mêmes devinent le mensonge, puisqu'elles ne les lisent pas. Car, c'est une observation qui fait honneur à l'instinct de la jeunesse: les jeunes filles de vingt ans dédaignent les livres qu'elles ont dévorés en sortant de pen-

sion. Elles ne savent pas ce qu'est la vie, mais elles savent que la vie n'est pas dans ces contrefaçons illicites, et elles sentent qu'on les a trompées. Elles en acquièrent plus tard la certitude. A quoi bon de pareilles lectures ? A quoi bon surtout de pareils ouvrages ?...

La lecture du roman ne peut convenir à tout le monde, parce qu'elle demande une expérience personnelle de la vie... Ceux qui ont souffert, ignorants ou savants, comprendront toujours quelque chose aux récits de la vie. Que les autres, ceux qui sont jeunes, attendent la leçon commune ; qu'ils laissent de côté le roman comme une œuvre pour eux vide de sens, écrite dans une langue étrangère. Ils l'ouvriront le lendemain du jour où ils auront pleuré : cela ne tarde jamais beaucoup.

René Bazin,
de l'Académie française.

La politique canadienne et les Canadiens-Français.

4.—L'impérialisme

Il n'y a rien de neuf dans l'impérialisme moderne. Il ressemble à l'impérialisme romain comme celui-ci ressemblait à l'impérialisme des Macédoniens, à celui des Perses, à celui des Babyloniens ; comme lui ressemblera l'impérialisme des Japonais.

L'impérialisme, c'est le pangermanisme, le panslavisme, le panaméricanisme. C'est toujours une doctrine ou mieux un idéal politique qui tend, sinon à l'asservissement, du moins à la dépendance du genre humain, à une nation forte et orgueilleuse dont l'ambition n'est jamais assouvie. Le motif en est tout de vanité et de cupidité. L'impérialisme carlovingien fut le seul qui eut une fin supérieure.

Le panbritannisme, si l'on veut permettre le mot, désignerait bien l'impérialisme anglais, mais en terre britannique plus que partout ailleurs, on feint de vouloir laisser aux groupes hétérogènes leur entière individualité et l'on évite d'user d'une expression qui ferait entendre clairement ce que tout homme averti comprend par impérialisme.

Car, en somme, la lutte est entre l'impérialisme et le nationalisme. Le premier veut l'uniformisation, l'unification, la fusion, l'alliage de tous les éléments humains. Le second travaille au développement intensif de la nationalité, presque toujours une minorité combattue, de ses facultés politiques, intellectuelles, commerciales. D'une autre part, l'internationalisme et le nationalisme sont aux antipodes. Cependant, il est curieux de voir encore une fois comment les extrêmes se touchent. L'impérialiste est un nationaliste exalté, mais puissant, qui ne voudrait voir sur la terre qu'une nation, la sienne. L'internationaliste est un impérialiste dont le rêve est de faire

de l'humanité une nation, une république, une communauté, avec les caractères que le hasard lui donnera. L'impérialisme tend à diminuer le nombre des frontières, l'internationalisme, à les supprimer.

Les petits groupes ethniques tiennent à la vie comme les individus. Les uns disparaissent complètement comme les différentes peuplades sauvages de l'Amérique. Les autres sont condamnés à l'assimilation, par la langue ou par la politique, comme les différents peuples germaniques et les diverses populations de l'Italie, autrefois divisés et souvent en guerre, aujourd'hui unis par un même esprit national. Les groupes qui ne sont pas assez forts pour dominer, doivent donc disparaître ou s'assimiler. C'est la loi de la "lutte pour la vie" : les faibles s'éteignent pour conserver la force de la race. Mais, la résistance est parfois longue. Par exemple, toutes les présomptions sont en faveur de notre nationalité qui a su pendant trois siècles défendre son intégrité contre des populations hostiles toujours dix fois plus nombreuses. Voilà la démonstration d'une force qui assure notre survivance et même notre droit au chapitre des nations, dans un avenir que notre énergie fera plus ou moins bref.

La question se pose : Doit-on nous identifier avec l'empire, ou tendre, lentement, vers l'indépendance politique pour former une nation, je ne dis pas canadienne, mais canadienne-française ? Car, si l'on parle d'un nationalisme canadien, peut-être pour donner le change, il ne faut pas oublier qu'il y a un nationalisme canadien-français, dont on parle peu, mais qui existe, et qui est couvert par l'autre.

La grandeur de l'empire britannique a été chantée par tous les poètes anglais sur toutes les cordes de leur lyre. Débarrassée de toute rhétorique, elle est la résultante de cette devise : "What we have we hold, what we have not we're after." Depuis Elisabeth jusqu'à la fin du règne de Victoria, les deux plus grands rois de l'Angleterre puisque ses rois ont eu des caractères de reines, les ministres anglais ont essayé la devise sur toutes les terres de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australasie, avec les succès que l'on connaît. La diplomatie anglaise a tout fait cela. Il est vrai qu'elle ne s'est pas tou-

jours exercée dans les chancelleries, qu'elle a beaucoup travaillé dans les loges et les salons des banquiers juifs, mais peu importe pourvu qu'elle ait atteint son but. Allons-nous demander compte à l'Angleterre d'avoir fait l'unité italienne pour déposséder le Pape et affaiblir l'Autriche, d'avoir formé l'unité allemande pour écraser la France, de se faire aujourd'hui des alliés pour faire peur à l'Allemagne ?

Quelques chiffres nous feront connaître l'état de l'empire britannique. La superficie terrestre du globe est de 52,500,000 milles carrés, l'empire en comprend environ 12,000,000 soit près d'un quart. Sa population est de 400 millions, dont 60 millions de population blanche, alors que la population mondiale est de 1500 millions. Le commerce de l'empire qui n'était que de £170,000,000 en 1800, était de £1,500,000,000 en 1900. L'Angleterre est le cœur de cet immense empire, recevant par ses nombreuses artères les produits de toutes les latitudes.

Il n'est pas d'avantages sans inconvénients. Les colonies anglaises sont toutes éloignées de la mère-patrie, couvrant de grandes portions de continents. L'Angleterre, par ce fait, est autant une puissance continentale qu'une puissance insulaire. Mais, c'est une puissance continentale sans armée. La guerre du Transvaal l'a trop démontré.

Alors, comment l'Angleterre va-t-elle défendre ses nombreux territoires ? Elle va persuader à ses colonies que ses intérêts sont les leurs, et les colonies vont contribuer à la défense impériale en hommes ou en argent, ou même des deux façons. Et l'on tombe dans la question la plus vive de l'impérialisme militaire, car il est aussi politique et commercial.

Après la guerre maritime de sept ans qui lui avait coûté £90,000,000, l'Angleterre s'était arrogé le droit de taxer les colonies d'Amérique, afin de s'indemniser des pertes subies à les défendre. Les gens de Boston l'entendirent de la mauvaise oreille, et la séparation suivit après une longue guerre. Les autorités impériales, assagies par le traité de Paris (1783), acceptèrent la charge complète de défendre les territoires de l'empire, jusqu'au jour où le contribuable anglais, écrasé sous les impôts, commença de geindre.

Dès la fin du XVIIIe siècle, Burke avait médité le projet d'une fédération impériale, mais les préoccupations du temps ne lui permirent pas de le pousser de l'avant. Son intention était de soulager le peuple anglais d'un fardeau qu'il s'impatientait de porter, en faisant partager aux colonies les guerres, mais aussi le gouvernement de l'empire.

Vers 1850, les colonies reçurent la liberté de commerce et acceptèrent en principe l'obligation de la défense territoriale. De 1846 à 1856, elles font des travaux de fortification. Il fut question de fédération impériale en Nouvelle-Zélande dès 1852. Cinq ans plus tard, les représentants des colonies australiennes à Londres soulevèrent la même question.

En même temps, c'est-à-dire de 1845 à 1875, sous l'influence surtout de Cobden et de Bright, la ligue de Manchester (Manchester School) s'efforça de faire comprendre au peuple que les colonies étaient à charge à la mère-patrie, et que le plus tôt qu'elles seraient indépendantes, mieux ce serait et pour elles-mêmes et pour l'Angleterre.

La réaction ne se fit pas attendre contre ces théories subversives à la vie de l'empire. La publication en 1868 d'un ouvrage, *Greater Britain*, par sir Charles Dilke, mort récemment, et la fondation, la même année, du Royal Colonial Institute réveillèrent ou créèrent des sentiments impérialistes. Quelques apôtres entreprirent de faire l'éducation des masses, en faisant des conférences dans les principales villes. En 1884 se forma l'Imperial Federation League, ayant pour but d'assurer l'unité permanente de l'empire par la fédération de toutes ses parties pour la défense de leurs intérêts communs, tout en sauvegardant l'autonomie des parlements locaux. Des hommes de tous les parties politiques s'y rencontrèrent. Mais ils ne furent jamais d'accord sur les questions concrètes. Et dix ans après sa fondation la ligue disparut.

Cependant, la cause de la fédération impériale ne fut pas enterrée. Les conférences coloniales de 1887, 1894 (à Ottawa), 1897, 1902, et les conférences impériales de 1907, 1909 et 1911 semblent avoir rapproché de plus en plus l'Angleterre de ses colonies. En 1895, celles-ci commencèrent de contribuer aux dépenses navales de l'empire.

Mais le Canada, entraîné par le mouvement général, parait s'être ressaisi depuis un an. Nous ne discuterons pas ici la loi du service naval due à M. Laurier, pas plus ses antécédents que ses conséquences. On ne sait plus, à l'heure actuelle, de quel côté le pays penchera.

Il y a au Canada des impérialistes convaincus et outrés, des autonomistes constitutionnels, des partisans de l'indépendance immédiate. Il y a aussi des politiciens qui sont prêts à tout accepter.

Quelques uns voudraient concilier l'impérialisme et le nationalisme, en demandant pour le Canada qu'il ait sa voix au chapitre de l'empire, qu'il ait le droit de décider de la guerre s'il doit y participer. Et ils tombent en pleine fédération impériale.

Et voici ce qu'est la fédération impériale, réclamée par lord Beaconsfield, Forster, lord Roseberry, Young, Parkin, Cunningham, Brassey, etc. On donnerait à l'Angleterre, à l'Écosse, à l'Irlande et même aux Galles des parlements locaux autonomes chargés des affaires locales, les colonies gardant leur status actuel. Puis, on créerait un parlement vraiment impérial, représentant le Royaume-Uni et toutes les colonies, lequel parlement aurait le contrôle de l'armée et de la marine, des relations avec les puissances étrangères; des relations intercoloniales de l'empire, des douanes et des finances, des postes et de la justice.

L'Inde, dont le réveil est proche, voudra aussi ses députés à ce parlement impérial. En supposant que l'unité de représentation serait de 2,000,000 de population, le parlement compterait 200 députés. C'est-à-dire que nous, Canadiens-Français, y serions représentés par un député. Le voyez-vous, ce député, défendre nos droits contre 199 députés quand nous en avons 60 ici qui ne les peuvent défendre contre 150? Concevez-vous un parlement impérial où l'Angleterre aurait la minorité des députés? Croyez-vous, par ailleurs, qu'elle puisse ne pas donner le même droit de représentation à toutes ses colonies? Et supposant que l'Inde n'y enverrait pas de députés, ne trouvez-vous pas qu'il serait illusoire d'opposer trois ou quatre députés à cinquante ou plus?

La fédération impériale peut sourire aux angloctones. Ce serait pour eux une apothéose avant la chute de l'empire. Nous n'y voyons qu'un moyen de fusionner toutes les minorités. Quand l'impérialisme commercial de Chamberlain sera accepté, ou passera à la fédération impériale proprement dite par la création d'un parlement qui visera naturellement à l'uniformité de législation. Après le servage commercial, économique, ce sera le servage intellectuel et moral. A moins que l'empire croule trop tôt, et que nous émergions trop vite au-dessus des débris.

Louis Gerenal.

(Fin au prochain numéro.)

Présence d'esprit

Le petit Serquy et Jules Debot, que ses amis appelaient plus communément Bobo, étaient complètement décaqués depuis un temps immémorial. C'est au point que, sauf les ancêtres du boulevard, nul ne se rappelait avoir vu de l'argent entre leurs mains. Ils étaient arrivés à cette situation par des chemins différents, mais également sûrs. Bobo avait en peu d'années perdu ou gaspillé un assez mince patrimoine, et quant au petit Serquy, il n'avait jamais possédé la moindre valeur. Les nécessités de l'existence les avaient toujours empêchés, l'un et l'autre, d'exercer une profession quelconque. On ne connaissait pas leurs familles ; d'ailleurs, ils vivaient très bien et ne se montraient que vêtus avec une extrême élégance. Ils fréquentaient aussi la meilleure société. Leur âge était à peu près le même, quarante ans environ, et leur réputation, sans être de celles qu'on exige des arbitres en matière d'honneur, était encore enviable.

Une bonne humeur charmante, une gaieté inaltérable, leur attiraient des invitations fréquentes, des succès, des relations ; et on leur pardonnait, grâce à ces agréments personnels, les "tapages" incessants qui constituaient leur seule ressource.

Car ils ne subsistaient véritablement plus que de cette variété si délicate et si parisienne de l'emprunt, à laquelle il a bien fallu donner un nom particulier : le "tapage," en effet, n'est pas l'emprunt et, tout en étant une opération financière de la même famille, il s'en distingue par des traits essentiels.

Si vous demandez, par exemple, une somme d'argent à quelqu'un, en lui promettant de la lui rendre à une époque déterminée, vous contractez un emprunt ; si vous vous contentez, au contraire, de dire à un ami ou à une simple connaissance ou à un étranger : "Prêtez-moi donc une cinquantaine de louis," sans vous engager aucunement à les lui restituer, c'est d'un "tapage" qu'il s'agit. Les hommes s'empruntent

réci­proque­ment de l'argent dans tous les pays et dans toutes les conditions, mais on ne "tape" qu'à Paris et entre gens d'un certain monde. L'emprunt est souvent pénible : il vous place momentanément dans une position inférieure et légèrement humiliante. Il n'en est pas de même du tapage, qui doit être pratiqué avec une large désinvolture et comme si le fait de taper était une sorte d'hommage à la personne choisie.

Bobo et Serquy excellaient à cet art redoutable. Ils avaient chacun une méthode fixe dont ils avaient expérimenté la puissance par un long usage. La force du petit Serquy consistait en un tact surprenant qui lui faisait deviner la minute exacte où quelqu'un pouvait être tapé : il savait lorsque son client avait gagné au jeu, il guettait l'air de sa physionomie, il n'abusait pas, il se servait de phrases brèves. C'était l'opérateur discret qui vous arrache une dent d'une poigne solide, au moment qu'il faut, sans étaler ses instruments. Il ne comptait plus ses triomphes.

Bobo était le dentiste plein de faconde qui n'attache visiblement aucune importance à ce que vous ayez une dent de plus ou de moins. A ses gestes bon enfant, à sa parole souriante et douce, les poches s'ouvraient naturellement. Ainsi, tous les deux, ils menaient une existence facile et joyeuse, exempts de pessimisme, supportant sans dégoût les échecs passagers et se fiant aux combinaisons innombrables du hasard. Même, ils avaient eu dans leur vie de brillantes périodes et jusqu'à des heures de luxe : les mois qui précédèrent le krach restaient dans leur souvenir, puis l'époque du Rio-Tinto. Ils espéraient toujours que des moments pareils reviendraient, car leurs destinées suivaient les péripéties de la fortune publique ; et, après les grands coups de Bourse, on les voyait arriver chez leurs relations, comme des glaneurs.

Mais, depuis quelque temps déjà, Bobo et Serquy traversaient une crise assez dure : les affaires n'allaient pas, et ils étaient les victimes d'une accalmie déplorable. Ils venaient de passer une semaine avec de vagues pièces de monnaie, prenant leurs repas dans des restaurants indignes, se rencontrant parfois à la table de quelque gargote, les soirs où ils ne dinaient pas en ville, et échangeaient alors des considérations

sur la difficulté de la vie à Paris et l'augmentation de toutes choses. Ils conservaient, cependant, une tenue parfaite vis-à-vis l'un de l'autre et affectaient de réaliser des économies, en attendant que les affaires reprissent.

Par une coïncidence fâcheuse, la plupart de leurs clients ordinaires jouaient de déveine. Blache, le coutilssier, qui "avait les dix louis faciles," prenait au club la forte culotte ; Dick perdait aux courses une somme énorme. Des accidents analogues frappaient leurs meilleurs camarades. Jamais, peut-être, ils ne s'étaient trouvés dans des circonstances aussi défavorables.

Enfin, une nuit, Bobo, en traversant la salle de jeu du cercle, comme il avait coutume chaque jour pour savoir les nouvelles, apprit, par le bruit des conversations, que Boisgenet, un très gentil garçon, tout jeune, presque un débutant, venait de tailler une de ces banques auxquelles l'argot des joueurs donne le nom pittoresque de "rasoir." Après cet exploit, Boisgenet avait immédiatement quitté la partie. Bobo se hâta de regagner son domicile et laissa à son concierge, sur une de ses cartes, l'ordre de le réveiller à dix heures du matin.

A dix heures et demie, il pénétrait dans l'antichambre de Boisgenet.

—Monsieur est sorti, dit le domestique.

Bobo murmura un "ah !" de désappointement.

—Mais il rentrera sûrement avant midi : il a des amis à déjeuner.

—Parfait, dit Bobo ; je vais l'attendre au fumoir.

Et il se mit à lire un journal avec tranquillité. Mais il avait à peine parcouru quelques lignes que le domestique ouvrait la porte de nouveau et introduisait un visiteur très correct, ganté de clair, souliers vernis, le sourire aux lèvres. C'était Serquy. Bobo et Serquy se serrèrent la main en fronçant imperceptiblement les sourcils.

—Vous allez bien ?

—Pas mal, et vous ?

—Tiens ! comment se fait-il qu'on ne vous ait pas vu au club, hier soir ? demanda Bobo.

Serquy reprit :

—Je suis arrivé un peu tard ; on m'a dit que vous veniez de partir.

—Ah !

—Un silence embarrassé suivit ces paroles ; Bobo et Serquy connaissaient trop bien l'existence pour conserver le plus léger doute sur le but de leurs visites ; d'un autre côté, ils étaient trop corrects pour se permettre des plaisanteries déplacées. Très résolus à n'abandonner le terrain ni l'un ni l'autre, ils se regardèrent, froids graves, attentifs. Et ils commencèrent à causer de choses indifférentes, évitant de prononcer le nom de Boisgenet, comme s'ils n'étaient pas chez lui. Une demi-heure s'écoula ainsi.

Tout à coup, la physionomie de Bobo se détendit. Il appela le domestique :

—Vous êtes bien certain que Monsieur rentrera pour déjeuner ?

—Absolument certain.

—Bien.

Le domestique disparut. Bobo se tourna vers Serquy.

—Figurez-vous, cher ami... Au fait, je peux vous dire cela, à vous... Vous connaissez Boisgenet, n'est-pas ? Quel charmant garçon ! Et obligeant... Figurez-vous donc que, le mois dernier, Boisgenet m'a prêté cent louis... avec une cordialité ! Ah ! les gens qui vous prêtent cent louis quand vous êtes gêné deviennent rares, allez ! Et je vous avoue que ce matin, en recevant de l'argent de chez moi, j'ai eu un plaisir énorme à penser : "Tiens ! je vais pouvoir rendre ses cent louis à Boisgenet !" Ma foi, il nous fait un peu poser, mais je l'attends tout de même. Je n'aurais qu'à les reperdre ce soir... Quel charmant garçon, ce Boisgenet, hein ?

—Charmant ! fit l'autre.

Et, comme il était un peu énervé par l'attente, Serquy perdit une minute la netteté de son esprit. Il songea naïvement : "Ça se trouve très bien ; je repasserai après déjeuner." Et, se levant :

—Ma foi, moi, je venais tout simplement lui demander un renseignement sur les courses de demain. Je le verrai ce soir, il sera toujours temps. Au revoir, cher ami.

Et ce fut Bobo qui, cette fois-là, tapa Boisgenet.

Alfred Capus.

Revue des faits et des oeuvres

Le voilà l'parapluie.

De la REVUE FRANÇAISE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, publiée
à Paris (17, rue Cassette) :

Votre parapluie a-t-il des fenêtres? Oui, des plaques de mica fixées dans l'étoffe, entre les baleines, et permettant de voir devant vous tout en vous protégeant lorsque la pluie fouette à l'encontre? Vous avez sûrement expérimenté les inconvénients du parapluie sans fenêtres dans le cas sus-indiqué. Que se passe-t-il d'ordinaire? Vous tenez votre "robinson" le manche parallèle aux "lances de l'averse," vous vous coiffez jusqu'aux épaules du dôme opaque, résonnant et ruisselant, vous courbez l'échine, vous regardez le bout de vos caoutchoucs flic-flaquants, vous marchez vite pour gagner l'abri le plus proche et... vous heurtez un bec de gaz impassible ou un passant qui vous prodigue des épithètes désagréables! Avec le parapluie vitré, rien de pareil; la pluie bat votre petit carreau de mica sans empêcher la vue; un œil à ce petit carreau, et plus de collision fâcheuse. Est-ce pratique?

Eh bien, à Londres—où un prince russe l'avait dernièrement importé—le parapluie vitré n'a eu qu'un succès relatif! C'est vraiment déconcertant! Il suffit jamais qu'une invention fût utile pour que l'Angleterre la consacrat. Nos amis d'outre-Manche se laisseraient-ils de cet honneur? Vont-ils, en raison de l'entente cordiale, prier désormais messieurs les Français de tirer les premiers? Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la mise en vogue du parapluie vitré, ils nous ont laissé le champ libre.

Au fait, eût dit Alphonse Allais, si nous avons le champ libre, nous n'avons plus besoin du parapluie vitré!...

Comment on les traite.

Je retrouve parmi mes notes une découpure du "Devoir," de Montréal, au sujet de l'enseignement du français à Arnprior. Il y est question d'un fait que je tiens à signaler ici, parce qu'il a sa place dans la documentation que la *Revue Franco-Américaine* a entrepris de préparer sur les questions nationales.

Nos compatriotes de Arnprior voulaient obtenir l'enseignement du français dans leur école. Pour être plus sûr que cela pouvait se faire sans contrevenir à la loi, le curé de l'endroit s'est informé auprès du ministre de l'Education des exigences de la loi sur ce point. Vous allez voir comment les choses ont tourné.

Voici la lettre que l'honorable M. Whitney, premier ministre d'Ontario, a fait écrire à M. l'abbé Chaine, curé d'Arnprior, la semaine dernière, touchant le droit d'enseigner le français à l'école séparée de la localité.

ONTARIO

Department of Education,

Toronto, July 25th, 1911.

Rev. and Dear Sir :—

I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the School Law or the Departmental Regulations affecting the study of the French language in the schools.

I am directed to point out that the question is one entirely under the control of the Board of Trustees.

I have the honor to be,

Your obedient servant,

A. H. COLQUHOUN,
Deputy Minister of Education.

Il n'y a pas eu de changement dans la loi ou dans les règlements scolaires quant à l'enseignement du français à l'école, et toute la question est du ressort des commissaires.

Les Canadiens-Français d'Arnprior avaient demandé du français à l'école, c'est-à-dire une classe bilingue à l'usage des élèves commençants. La Commission, présidée par M. l'abbé Jones, vicaire à Arnprior, déclara que si elle pouvait légalement accorder la classe, elle le ferait avec un grand plaisir. La lettre de sous-ministre de l'instruction publique arriva à temps à la réunion de la Commission et fut lue en public. Malgré cela, la commission ne voulut pas de classe française et déclara que cela augmenterait les taxes, ce qui est faux. On s'empressa d'engager une institutrice qui ne sait pas un mot de français, malgré la lettre pourtant formelle du bureau de l'instruction publique.

Cela donne une bonne idée de la confiance qu'on peut accorder à certains de nos coreligionnaires en Ontario.

A ceux qui avaient encore des doutes sur ce point, l'hon. M. Foy s'est chargé depuis de dessiller les yeux!

Un vengeur inconnu.

Un pur hasard m'a fait consulter, il y a quelque temps, à la bibliothèque du parlement provincial à Québec, la "Vie du cardinal Pitra," par l'abbé Battandier. C'est un ouvrage très intéressant. Mais il paraît que certaines conclusions du livre de l'abbé Battandier n'ont pas plu à tout le monde. Ainsi, un inconnu qui redoutait sans doute l'influence de l'historien du vaillant cardinal, a soigneusement collé entre les pages 704 et 705 du volume, la note suivante copiée au dactylographe :

"L'abbé Battandier, auteur de la vie du cardinal Pitra, n'a rien négligé dans les pages qui précèdent pour justifier le cardinal de s'être opposé ouvertement au pape Léon XIII dans la direction qu'il donnait à l'Église. L'abbé Battandier qui était alors le secrétaire du cardinal, fut un de ceux qui le poussa avec le plus d'imprudance à commettre l'acte de révolte qui attira sur lui l'orage terrible que l'on sait. Ce

coup de foudre n'a pas ramené l'abbé à de meilleurs sentiments. Voici en effet ce qu'il vient d'écrire, en parlant de l'élection du Pape Pie X, dans la correspondance romaine de la "Semaine Religieuse" de Montréal (No du 31 août 1903), qu'il signe Dom Alessandro. Son hostilité à l'égard de Léon XIII perce clairement dans la prétendue orientation nouvelle que le Pape Pie X imprimerait à l'Eglise.

"Voici, dit-il, le sens exact de la phrase par laquelle au conclave le cardinal Sarto indiqua le nom qu'il voulait prendre.—J'ai remarqué, dit-il (je cite le sens et non les termes) que les pontifes du nom de Pie ont été de saints et grands papes; de plus ceux qui ont porté ce nom plus près de nous ont été les constants adversaires de ceux qui voudraient détruire l'Eglise, et c'est pour cela que je prendrai le nom de Pie X. Par cette phrase habile, il indiquait un retour à la politique de Pie IX, et le faisait d'une manière qui ne pouvait point blesser ceux qui étaient contraires à ce changement d'orientation."

"La conclusion à tirer de cette supposition, d'ailleurs toute gratuite, n'est que trop évidente: c'est que la direction suivie par Léon XIII n'était pas la bonne, puisque le nouveau pape doit l'abandonner pour suivre une autre orientation. Pie X serait bien à plaindre s'il n'avait à Rome d'autre conseiller que l'abbé Battandier."

Et après? Je conseille à ce collaborateur anonyme de préparer de nouveaux feuillets pour le reste de l'histoire de l'Eglise!

Doux pays!

Les journaux illustrés n'ont pas fini de publier des reproductions des scènes de splendeur qui ont marqué le couronnement des souverains anglais à Delhi. Et les histoires de fortune fabuleuse, de diamants géants, de carrosses de pur argent et d'or fin, abondent toujours dans les légendes inscrites au bas des gravures. Témoin le compte rendu suivant au sujet du maharadjah de Baroda, celui-là même

qui tourna si prestement le dos au roi Georges V et à la reine Marie après leur avoir rendu hommage.

“ Parmi les potentats hindous qui firent escorte aux souverains anglais pendant les fêtes du couronnement, à Delhi, un des plus riches, sinon le plus riche, fut le maharadjah de Baroda, Sajadschi Rao III.

“ Il y a quinze ans, les revenus de Sajadschi Rao étaient déjà estimés à plus de seize millions de roupies.

“ Les palanquins de ses cinquante éléphants, que soignent cinq cents domestiques et cornacs, sont en or et en argent et littéralement couverts des plus belles pierres précieuses ; les chabraques et les harnachements se composent d'un tissu en fil d'or des plus précieux.

“ Dans les grandes solennités, le maharadjah de Baroda porte un collier qui représente une valeur de plus de \$1,200,000 ; l'une des pierres de ce collier est un diamant de 125 carats qu'on dit avoir appartenu autrefois à Napoléon Ier.

“ Les autres ornements du maharadjah sont évalués à dix millions.

“ Parmi les objets bizarres qui emplissent le palais de Sajadschi Rao, figure un grand canon en argent massif, estimé à \$400,000.

“ Malgré sa fortune fabuleuse, le maharadjah de Baroda ne dépense pas plus de \$600,000 par an.

“ Ajoutons, en terminant, que dans l'Inde anglaise où vit ce potentat si riche, des centaines de mille—quand ce n'est pas des millions—de pauvres diables sont emportés par des famines périodiques.”

A propos de cardinalat

Il paraît que si ne devient pas cardinal qui veut, il s'est présenté des cas—il y a passablement longtemps, du reste,—où le Pape a forcé, au nom de la sainte obéissance, des ecclésiastiques savants et pieux à accepter la pourpre romaine. La “Semaine Religieuse” de Montréal nous donne là-dessus des renseignements très précieux. Même, ces renseignements publiés quelques jours seulement après

la nomination des cardinaux américains (?) O'Connell, Farley et Falconio, avaient une saveur tout particulièrement délicate. Donc, dit la "Semaine Religieuse," il n'est pas nécessaire de donner son consentement pour être fait cardinal. En cela le "cardinal" diffère de "l'épiscopat," que l'on peut refuser efficacement d'accepter, car ce dernier est un contrat entre l'Eglise et son pasteur, et il faut dans ce dernier la volonté d'accepter le lien.

Les papes ont parfois usé des censures pour forcer des personnes de mérite à accepter la distinction du cardinalat que leur modestie ou la peur de la responsabilité à encourir leur faisait refuser. On cite les exemples suivants :

Saint Pierre Damien n'accepta que sous le précepte de l'obéissance le titre de cardinal évêque d'Ostie que lui conférait Etienne X (1057).

Le Bienheureux Urbain II contraignit par les censures Bernard Hubert, abbé de Vallombreuse, à accepter le cardinalat. Martin V en agit de même avec le Bienheureux Nicolas Albergati.

Paul III dut contraindre Pierre Caraffa à accepter le cardinalat (1534). Ce cardinal fut depuis pape sous le nom de Paul IV, et, en 1539, usa même des censures contre Frédéric-Grégoire pour lui faire agréer cette dignité.

Paul IV dut commander, au nom de l'obéissance, à Jean Croppero d'accepter sa nomination, et Pie IV en agit de même envers Stanislas Osio.

On trouva un cas analogue sous saint Pie V : celui du cardinal Jérôme Socher, mais celui-ci avait déjà été nommé cardinal et se refusait à accepter sa nomination.

On a trois exemples identiques sous Clément VIII, l'un pour le jésuite François Tolet (1593), l'autre pour Baronius (1596), le troisième pour le Vénérable Bellarmin (1599). Tous furent contraints d'accepter en vertu de l'obéissance.

Urbain VIII fit de même à l'égard de son frère, Antoine Barberini, capucin ; de Pierre de Bérulle, qui était lié par son vœu de ne point accepter de dignités ecclésiastiques, et du cardinal de Lugo, jésuite.

Alexandre VII eut à contraindre, en vertu de la sainte

obéissance, deux jésuites, Pallavicini et Nidardi, à devenir cardinaux.

Le cardinal Orsini fut élevé à la pourpre contre sa volonté par Clément X, et contraint par ordre exprès du pape, d'accepter cette dignité.

Flaminio Taya et l'abbé Rici furent créés cardinaux par Innocent XI, mais comme quarante-cinq jours après le consistoire, ils ne s'étaient point décidés à donner leur consentement, le pape les fit venir devant lui et leur ordonna d'ajouter au mérite de la modestie celui de l'obéissance.

Avant le "Grain"

L'Indépendant, de Fall River, Mass., ne voit pas sans une certaine crainte les fonctions confiées au cardinal O'Connell, de Boston, dans certaines congrégations romaines. Voici, du reste, ce que dit le journal franco-américain :

" Un câblogramme, adressé de Rome à Boston, annonce que le Pape a nommé le cardinal O'Connell membre des congrégations du Concile et des Etudes.

" Ces congrégations sont d'une très grande importance.

" En effet, celle du Concile a pour mission non seulement d'interpréter les canons de l'Eglise et les décrets du Concile de Trente, mais encore de s'occuper, dans les pays érigés canoniquement, comme les Etats-Unis, par exemple, des problèmes, souvent délicats, qui concernent la régie interne des diocèses.

" Le cardinal O'Connell, d'après le câblogramme dont il est question plus haut, se dit particulièrement heureux de sa nomination à la congrégation du Concile, et nous le croyons sans peine, parce qu'il aura plus d'influence que jamais dans le règlement de certaines questions qui intéressent au plus haut degré les divers éléments catholiques de la République américaine.

" D'autre part, la congrégation des Etudes a la haute main sur les institutions ecclésiastiques du monde entier.

" Et le cardinal O'Connell a lieu de se féliciter égale-

ment d'en faire partie, parce qu'il pourra surveiller de près la formation des prêtres dans la Nouvelle-Angleterre, où il dépensera la plus grande partie de son zèle, de ses énergies et de son activité.

" Le temps nous fera connaître dans leurs moindres détails les nouvelles fonctions du cardinal O'Connell.

" Mais nous avons tenu à en tracer les grandes lignes, afin de laisser entrevoir à nos lecteurs la situation religieuse que peut créer aux catholiques américains dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, celui qui est appelé à les exercer."

Au fond, l'"Indépendant" a bien tort de s'inquiéter. Après ce qui vient d'arriver, on peut s'attendre à ce que tout arrive !

Les Canadiens dans Ontario.

D'après une étude faite par le "Toronto Star," la population française de l'Ontario est aujourd'hui d'au moins 247,000, groupée dans une même partie de la province, et y ayant la majorité dans quatorze comtés.

L'augmentation de la population française a été constante depuis le dix-huitième siècle, mais elle s'est surtout accentuée depuis cinquante ans.

En 1851, Prescott et Russell avaient une population de 13,357, dont 4,125 français. Dix ans plus tard, les chiffres étaient de 22,323 et de 9,447, soit une augmentation de 67 p. c., et de 120 p. c., respectivement en 1881, vingt ans plus tard, sur une population de 47,939 âmes, il y en avait 24,223 Français, environ la moitié. Vingt ans plus tard, au dernier recensement, Prescott et Russell avaient une population réunie de 62,201, dont 36,712, presque 60 p. c., françaises. Le présent recensement, croit-on, montrera que la population française de ces deux comtés atteindra soixante-quinze pour cent.

A l'autre bout de la province, le comté d'Essex avait en 1851 une population de 16,817, dont 5,424 Canadiens-français. Au dernier recensement, la population totale était

de 33,418 dans Essex-Nord avec une population française de 13,208, tandis qu'il n'y avait que 3,177 Français dans Essex-Sud sur une population de 25,326.

Il est probable que le recensement de 1911 montrera que la population de la frontière nord de la province s'étendant jusqu'à celle du Manitoba, est presque exclusivement française. D'ailleurs en 1901 sur une population de 36,551 le district de Nipissing comptait 15,384 français.

Plaisanterie intempestive.

Remarques inspirées à l'"Action Sociale," de Québec, par les discours du désormais fameux Père Vaughan :

" Nous aurions mieux aimé et avons même décidé de ne pas parler de la récente manifestation d'opinion du R. P. Vaughan, touchant la question des langues. Puisque la presse s'en occupe, il nous faut bien en dire un mot pour nos lecteurs. Quelques-uns de ceux-ci pensent peut-être que cette manifestation d'opinion tire à conséquence, et croient qu'elle vient d'une autorité quelconque, ou au moins d'un homme très réservé et très soucieux de ne blesser, que pour des raisons très sérieuses, les légitimes susceptibilités de ses auditeurs ou de ses lecteurs. La vérité est qu'elle ne tire à d'autre conséquence que de faire voir une fois de plus que le R. Père aime volontiers exciter l'étonnement et qu'il devient de plus en plus coutumier de cette originalité qu'il affectionne.

" Voici les paroles que les dépêches, non contredites, rapportent comme étant de cet aimable père, et dont la première partie est la plus vraie :

" Nous pourrions vivre avec moins de politiciens et plus d'hommes d'état. On mêle de tout à la politique. Bien que cela ne soit pas de mes affaires, une chose me semble claire : De même que nous aimons qu'il ne se parle qu'une langue dans nos maisons, ainsi dans cette grande maison que l'on appelle l'Empire Britannique, chacun ne devrait pas considérer seulement comme un privilège, mais comme un devoir de parler la langue de l'empire.

Sans doute, les autres langues doivent être tolérées, mais la langue dominante doit être, hors de tout doute, la langue anglaise."

" Toute la force de ce raisonnement repose sur cette base étonnante que l'empire britannique est une grande maison. Or dans une maison on parle la même langue. Donc... On pourrait continuer très longtemps le développement de ce raisonnement.

" Dans une maison, on vit à la même température : donc aussi dans tout l'empire. Dans une maison, on mange à la même table : donc aussi dans tout l'empire.

" Dans une maison, on porte en général le même nom : donc aussi dans tout l'empire. Dans une maison, on est de même condition sociale : donc aussi dans tout l'empire. Dans une même maison, on se lève à la même heure : donc aussi dans tout l'empire. Dans une même maison, il n'y a qu'une salle à manger et qu'une cuisine : donc aussi dans tout l'empire. Dans une même maison, il n'y a qu'un père et qu'une mère : donc aussi dans tout l'empire.

" Comme on le voit, ce raisonnement est original et amusant. On s'explique qu'il plaise à ce bon père Vaughan, qui ne manque pas d'originalité et qui aime à amuser son monde.

" Malheureusement, il aurait pu réfléchir que la plaisanterie était ici de mauvais goût, et qu'un prédicateur de son renom devrait avoir autre chose à faire que de s'amuser à raviver des difficultés sur lesquelles notre Saint-Père le Pape aime à voir se faire la paix.

" Il n'a pas réfléchi que sa plaisanterie blessait au cœur une portion notable des meilleurs sujets britanniques, qui existent au Canada, de ceux qui défendront le plus longtemps les droits de la couronne d'Angleterre sur la terre d'Amérique.

" Si le bon roi Edouard, qui s'amusait parfois des originalités du P. Vaughan, vivait encore et que le bon Père l'eût consulté sur l'opportunité de sa plaisanterie, il est

probable que le roi lui aurait dit : "Oh ! mon père, ne faites pas cette gaffe."

"Le bon conseil n'a pu être donné. La gaffe est faite.

"Elle excitera le fanatisme de ceux qui en ont déjà trop. Elle amusera les indifférents. Elle peinera ceux dont la sensibilité a déjà trop souffert des inutiles vexations dont notre langue est l'objet.

"Elle fera voir à tous qu'il est singulièrement facile pour certains hommes d'esprit de paraître parfois tout le contraire de ce qu'ils sont."

La Louisiane—Aperçu général.

A lire cette esquisse publiée par A. D'Avesne, officier d'académie, dans le "Moniteur Acadien" :

"La Louisiane, dont l'hospitalité des habitants est proverbiale, et qui tient à la France et au Canada par les attaches les plus saintes de l'histoire et de la religion, avec son climat idéal et des plus salubres, avec ses immenses étendues de terres d'une fertilité incomparable, peut à juste titre revendiquer le nom de "Eden de l'Amérique."

"Cet état, sous la pression énergique autant que désintéressée de tous ceux qui la connaissent ne peuvent qu'aimer dans toute la force du terme cette véritable terre promise, passe actuellement par une heureuse période de développement qui fera, dans un temps très prochain, du vieux "Pelican State" le pays agricole le plus riche qui soit au monde.

"Le mot "développement" comporte nombre d'interprétations différentes; ici, il a toute son ampleur, et signifie non seulement l'amélioration des conditions d'existence des habitants des campagnes de la Louisiane, et le souci d'un confort inconnu en d'autres pays, mais encore l'application des merveilleuses inventions de la science moderne à la culture des produits innombrables qui... (grâce d'une part à une fertilité dépassant en intensité celle si vantée de la vallée du Nil)... peuvent être récoltés dans ces terres mer-

veilleuses qui mériteront bientôt à la Louisiane le nom si vrai de "Jardin de l'Amérique."

"Le véritable développement de la Louisiane s'est presque entièrement manifesté dans ces dernières années par suite de l'affluence de cultivateurs étrangers, qui, appliquant le système de "l'intense culture" à des terrains qui peuvent produire de trois à quatre récoltes par année, ont obtenu des résultats jusqu'alors inconnus, décuplant ainsi leur capital initial en quelques années.

"A notre époque, où grâce aux merveilleuses inventions modernes, les nouvelles se transmettent d'un bout du monde à l'autre, et sont ensuite communiquées au Public par la Presse, qui, de jour en jour, à pas de géant, guide de plus en plus l'opinion publique et dirige l'action des masses, on peut comprendre qu'un tel mouvement n'eût pu se produire avec tant d'intensité, si cette même Presse... (qui toujours si volontiers prête son concours autant désintéressé que généreux et efficace, à toute entreprise où le bien de l'humanité est en jeu) n'avait apporté son précieux appui à l'œuvre admirable de faire connaître au monde des travailleurs, qu'il y avait en Amérique un pays béni de Dieu, où ils pourraient sans capital, mais avec du courage, de l'énergie et quelques connaissances, même élémentaires d'agriculture, se créer, pour eux et pour leur famille aimée, un avenir de bonheur et de prospérité auquel ils n'eussent pu prétendre sous d'autres cieux.

"En Louisiane, le fermier peut cultiver non seulement la canne à sucre et le maïs, mais aussi les oranges, les figes, les fraises et tous autres fruits tant ceux du Nord que ceux des pays semi-tropicaux, et encore tous les légumes, tels que : melons d'eau, laitue, concombre, radis, asperges, pommes de terre, choux, etc., etc... Les pâturages y sont merveilleux et l'on peut obtenir de trois à quatre récoltes de foin par année.

"Les bestiaux, bœufs, vaches, moutons, porcs, etc., y sont élevés en quantité et sans presque aucune dépense pour le fermier, grâce au climat si doux de la Louisiane qui permet aux bestiaux de vivre en plein air toute l'année.

Les volailles de toutes espèces offrent aussi une magnifique source de revenus pour le fermier.

“Les terres en Louisiane, peuvent encore, maintenant être acquises à des prix des plus modérés, deux ou trois fois moins élevés que ceux demandés dans les Etats du Nord ou de l’Est, tout en produisant pour le fermier un rapport annuel trois ou quatre fois supérieur à celui des meilleures terres du Nord ou de l’Est.”

Léon Kemner.

—:O:—

“The Malouf Mines, Limited.”

Le Bureau de direction de “The Malouf Mines Limited” adresse la lettre suivante :

AUX ACTIONNAIRES,

Le bureau de direction de votre compagnie, réuni en assemblée spéciale, a l’honneur de faire rapport des affaires transigées depuis la dernière assemblée générale, et en même temps il saisit l’occasion d’offrir aux actionnaires ses remerciements pour leur encouragement.

L’élection des officiers actuels eut lieu à l’assemblée générale du 21 juillet 1911, et nous pouvons vous assurer que cette nouvelle administration fait tout en son pouvoir pour mener l’entreprise à un succès éclatant.

Un nouveau contrat a été signé entre un nouvel intermédiaire pour la vente exclusive de 300,000 actions, dont la moitié à 20 cents et la balance à 25 cents, et nous vous affirmons que la souscription du stock se fait rapidement.

Et depuis, nous avons rentré un fonds qui nous permettra sous peu de faire l’achat de nos machineries pour l’installation cette livrer.

Les actionnaires qui désirent augmenter le nombre de leurs actions, feront bien de se hâter, car nous ne pouvons pas vous adresser un autre rapport avant l’assemblée générale. Nous avons l’intention de mettre notre stock à la bourse, et ce fait devra en hausser le prix, et en faciliter la demande incessante.

CONDITIONS :— Toute souscription devra nécessairement être accompagnée d’un mandat de poste, mandat d’express ou d’un chèque accepté, plutôt que par lettre enregistrée à l’ordre de “The Malouf Mines Limited,” et adressée au trésorier.

Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

(Suite)

—Est-ce que je pouvais m'y prendre autrement, moi ? Est-ce que je savais qu'il était-là ? Je ne l'ai pas seulement reconnu d'abord : demandez à Zélie !

—Je ne t'incrimine pas, reprit le fermier, mais c'est bien le moins que j'essaie de me renseigner sur les intentions de ceux qui s'introduisent chez moi et qui causent avec ma fille !

—Comme si je les connaissais, moi, ses intentions ! Est-ce qu'il me les a dites ! Puisque la barrière était ouverte, il ne faisait pas grand mal, et quand il aurait écrasé deux ou trois brins d'herbe, en voilà un malheur !

—Tâche de me parler sur un autre ton, et de ne pas défendre un individu qui s'est conduit comme un mal élevé ! articula rudement Brissot, avec ce formalisme très respectable que professent les paysans du Cotentin, — n'en déplaise aux Messieurs de Paris.

—Par exemple ! C'est trop fort ! s'écria Léa, bondissant d'indignation.

—On ne rôde pas comme ça autour de la maison des gens ! appuya Maître Bienaimé ; ce n'est pas des "manières" ! Quand on veut entrer chez moi, j'entends qu'on y entre par la grande porte.

—Mais puisque c'était pour peindre ! interrompit Léa, crispée des pieds à la tête, puisque . . .

—A qui fera-t-il croire, poursuivit le père en élevant la

voix, qu'il venait là seulement pour peindre ma servante et lorgner ma ferme ? Non, non, ce n'est pas à moi qu'il faut conter des histoires à dormir debout.

—Oh ! s'exclama-t-elle, étendant tragiquement les bras, je ne peux plus écouter de pareilles injustices ! Je m'en vais !

Déjà elle avait disparu dans la spirale étroite, et l'on entendit claquer, en haut, la porte de la chambre.

Les nerfs du fermier tressaillaient comme s'ils eussent été à nu ; sa face ardente, creusée et pour ainsi dire rongée par tous les tourments, eût fait mal à voir.

Etaient-ce là, par hasard, des manœuvres d'Amélie ? Cette idée le vexait si cruellement qu'il se sentait hors de lui.

Il s'arrêta, serrant les poings.

—Surtout, proféra-t-il, que celui-là ne s'avise pas de revenir par les clos ou par ailleurs. . . Car je le flanque dehors, sans plus de cérémonie !

XI

EMPRISE

Hélas ! il était si clair qu'elle s'éprenait, et que, déjà, elle ne se possédait plus ! Pauvre petite tête, grisée par la première flatterie, pourtant si vulgaire ! obsédée nuit et jour par l'image du flatteur.

Ce n'était plus, chez Léa, l'humeur simplement inégale et inquiète, laissant place à des éclairs d'enjouement gracieux, à des mouvements de sensibilité charmante : c'était un détraquement universel ! Les qualités natives, les influences héréditaires s'annihilaient dans l'hypnotisme produit par le mirage de la ville, par le prestige du luxe et des frivolités, soutenu du prestige encore plus fascinant d'un attrait romanesque ! Sur le terrain si bien préparé par la belle-mère, le beau-fils s'établissait en maître ; à cette jeune fille très ignorante et très exaltée, le premier élégant à la langue dorée, aux bottines vernies, était apparu comme l'Idéal !

Oh ! combien Louis aurait eu peine à la reconnaître, la chère petite Léa qu'il rêvait et qu'il aimait !

Elle et son père se heurtaient continuellement, les scènes pénibles se multipliaient. Et là-bas, à Paris, dans les bureaux des chemins de fer du Nord, Roger Daubreuil s'ennuyait de moins en moins et travaillait de mal en pis, car une vision rieuse et folâtre lui tenait compagnie. Entre ses yeux et les lettres anglaises qu'il était chargé de traduire, une silhouette fine dansait, une robe rose flottait, une chevelure d'or s'ébouriffait autour d'un visage en fleur.

Comme elle l'avait admiré tout de suite, naïvement, absolument ! Le jour où il le voudrait, il se ferait passer près d'elle pour un héros et un génie ! La délicate et fraîche beauté de Léa, son élégance innée, — d'autant plus frappante qu'elle n'était pas un produit du milieu, — l'entrain sémillant que la jeune fille avait montré lors de leur rencontre, l'amusement de ce demi-cousinage, le plaisir de jouer, dans une vie féminine, le rôle du Prince Charmant épousant Cendrillon, ou du chevalier délivrant la belle, achevaient d'expliquer, chez un être aussi superficiel et frivole, l'entraînement irréfléchi qu'il éprouvait à cette heure. Et la fortune assez ronde qu'il supposait à Léa contribuait, pour une part, à la détermination du jeune homme ; cependant, il faut l'avouer, cette préoccupation passait au second plan : le beau-fils d'Amélie était beaucoup plus léger que vénal, beaucoup plus capricieux qu'insincère, et l'argent lui glissait si rapidement entre les mains, qu'il n'avait pas le temps d'y attacher son cœur.

Un soir, il sortit de son bureau plus précipitamment que de coutume, et, sans prendre le loisir de chauffer son auto, il héla un fiacre pour se faire conduire chez sa belle-mère. Depuis le retour à Paris, l'état de Mme Lagarde s'aggravait de façon assez inquiétante ; en ce moment, elle se reposait, étendue, dans un petit salon où les stores peints entretenaient un demi-jour doucement coloré. Enveloppée d'une robe vague, une brochure à la main, elle lisait la pièce nouvelle.

Le mal qui rongait Amélie et lui causait parfois d'intolérables souffrances changeait peu à peu les allures compassées de cette femme, embrumait ses yeux gris et foveux.

—Guite ! appela-t-elle tout à coup.

Une forme blanche, idéalement flexible, émergea d'un fouillis de capillaires.

—Que désirez-vous, maman ? interrogea la jeune fille.

—Veux-tu arranger mes coussins ?

Marguerite s'inclina gracieusement sur le canapé broché ; ses cheveux blond pâle entouraient de leurs bandeaux un visage un peu long, au teint laiteux ; sans être jolie, elle avait un charme doux, sérieux, légèrement mélancolique.

—Oh ! tu n'es pas belle aujourd'hui, Marguerite, fit Amélie, promenant un regard de reproche sur la simple robe de piqué, sans ruban ni dentelle.

—Qu'importe, maman ! Il ne va venir personne, et je me plais tant ainsi !

—Mais moi, repartit Mme Lagarde, j'aime à te voir toujours très bien habillée, ainsi qu'il convient à une jeune fille riche !

En cet instant où Amélie cessait de se contraindre, comme on sentait en elle la "parvenue", dans l'acception la plus affligeante du terme !

—Ne me répétez pas cela, murmura Mlle Daubreuil, avec un mouvement de sensitive qui se replie.

—Pourquoi donc ? exclama la mère.

La jeune fille ne répondit pas ; elle rangeait silencieusement les divers objets encombrant l'étagère mobile placée près du canapé ; ses yeux rencontrèrent le titre de la brochure qui reposait maintenant sur la tablette supérieure, et un flot rose envahit son front pur.

Marguerite, élevée par les religieuses de Notre-Dame, avait reçu d'elles d'autres principes et d'autres exemples que ceux de sa mère.

Tandis qu'elle retournait à sa broderie, un timbre sonna par trois fois.

—C'est Roger, soupira Mme Lagarde, dont les sourcils noirs se foncèrent. Je reconnais sa façon . . . Dieu, quel ennui ! On ne peut pas avoir une minute de tranquillité.

Tout de suite, elle quitta sa posture abandonnée, et fixa la porte par où le jeune homme ne tarda pas à entrer, ganté de frais, arborant un nœud de cravate inédit.

—On s'embrasse, petite sœur ? fit-il, enlaçant la taille svelte de Marguerite qui venait de lui ouvrir.

—Tu me décoiffes, grand fou, dit-elle avec un sourire indulgent.

—Eh bien ! quelles nouvelles ? s'enquit Roger, en s'avancant vers sa belle-mère.

—Je te remercie, répondit-elle froidement ; je n'ai pas souffert aujourd'hui. J'ai quelque espoir en mon nouveau régime. Assieds-toi, je t'en prie, ajouta t-elle, déjà fatiguée de le voir se trémousser à travers le salon.

—Ah ! ceci me va bien, s'écria le jeune homme, s'installant commodément dans un fauteuil, car j'ai l'intention de m'offrir un entretien sérieux . . . Sujet interdit aux demoiselles. Aussi, ma chère soeur, avec tous les égards qui te sont dus . . .

Marguerite, ayant jeté un coup d'oeil à sa mère, plia son ouvrage et sortit.

—Vous êtes vous occupée de moi ? demanda carrément le jeune Daubreuil dès qu'elle eut disparu.

Un malaise contracta le visage d'Amélie.

—Un malaise contracta le visage d'Amélie.

—Un peu de patience ! reprit-elle : laisse-moi me retourner. Qui m'assure, d'abord, que ce ne soit point là une velléité, comme il t'en a déjà passé maintes fois dans la cervelle ?

—Ça non ! je vous le jure ! Je suis absolument pris, appuya Daubreuil ; ça ne se discute pas, c'est un fait.

—Quand je l'admettrais, poursuivit Mme Lagarde, il n'en resterait pas moins vrai que la situation est difficile ! Mon

frère affecte de m'ignorer, tu le sais très bien, et ta démarche, au moins intempestive, de l'autre jour, a pu compliquer terriblement les choses !

Si Amélie hésitait à ce point, ce n'était nullement par scrupule de conscience ou de cœur ! Le bonheur de Roger, le bonheur de Léa lui importaient médiocrement, on peut le croire ! Que la paix d'un foyer fût troublée, qu'une jeune fille se révoltât contre l'autorité paternelle, elle n'en avait cure. Elle désirait seulement se débarrasser d'un être gênant et d'une inquiétude suspendue sur sa tête comme une épée de Damoclès. Marier Roger : certes, elle ne demandait que cela ! Au moins fallait-il savoir si cette petite possédait assez de fortune pour améliorer la situation du jeune homme ; si elle serait capable, une fois mariée, de le retenir dans la course qui mène à l'abîme. . . et peut forcer les proches aux plus désagréables interventions !

—D'abord, continua-t-elle, songeuse, je ne suis pas exactement renseignée sur l'état des affaires ; il paraît que la marraine de Léa lui a laissé des pièces de terre destinées à lui constituer une dot. . .

—Oui, oui, oui ; allez toujours, belle-maman ! On le déplacera, le petit capital, on lui fera rapporter 10 et 15 pour cent. J'ai des amis qui me donneront des " tuyaux " numéro un. . . Croyez-vous, d'abord, que le bonheur ne fournit pas des inspirations en tout genre ?

—Deviendrais-tu, par hasard, un homme pratique ? fit Amélie avec scepticisme.

—Je serai sage comme une image ! La perle des maris !. . . Seulement, pour cela, il me faut votre nièce. . . Ma foi ! je serais capable de l'épouser pour ses beaux yeux.

Puis, s'attendrissant :

—Ah ! la délicieuse petite Parisienne qu'elle fera !. . . Mignonne et raffinée jusqu'au bout des ongles. Ah ! je la restituerai, moi, à son élément naturel ! Non, mais a-t-on idée de cloîtrer cette malheureuse enfant dans une ferme, de l'obliger

à soigner des veaux ! exclama Roger, bondissant sur son fauteuil avec une colère subite. Est-ce assez ridicule ! est-ce assez honteux !

Jamais Mme Lagarde ne l'avait vu si exalté.

— Ne t'emporte pas, ainsi, conseilla-t-elle ; réfléchis plutôt, mûris tes projets. D'abord, ne l'oublie pas, je ne t'ai rien promis.

Vous ne m'avez rien promis ! protesta-t-il, le rouge au visage. Ah ! ça, par exemple... J'ai pourtant besoin d'espoir pour me faire supporter la vie que je mène. Si vous croyez que c'est folâtre, le rond-de-cuir pendant six heures par jour, et mon appartement de garçon devant l'hôpital Lariboisière, dont toutes les fenêtres me regardent comme autant d'yeux sinistres et menaçants..

— Menaçants..

— Eh oui ! répondit le jeune homme, faisant miroiter le chaton de sa chevalière, je me dis : " C'est peut-être là que je mourrai un jour, si la belle-maman n'arrange pas mes affaires."

— En vérité !

— J'ai confiance en mes talents, poursuivit Daubreuil, s'exaltant à ses propres paroles, mais le courage peut manquer, et le ressort se détendre. D'abord, si vous me refusez votre nièce, je tire ma révérence à la Compagnie du Nord, dont j'ai déjà par-dessus la tête !

— Te refuser ma nièce.. Mais est-ce que je l'ai, voyons ! fit Amélie, excédée.

— Vous l'aurz quand vous voudrez ! Les prétendants ne doivent pas affluer à Clairville : croyez-vous que M. Brissot ne sera pas enchanté de marier sa fille dans ces conditions-là ? Quant à son consentement, à elle, je m'en charge ! déclara Daubreuil avec une fatuité souveraine.

Quelle alternative ! D'un pareil coup de tête, d'une poussée d'imagination aussi violente, pouvait-il sortir rien de rassurant ? Par contre, si ce mariage n'avait point lieu, l'irritation,

le dépit ne porteraient-ils pas Roger aux plus déplorables folies ? S'il allait jouer, par exemple . . . ou s'enrôler avec des cabotins, comme il l'en avait déjà menacée . . . lui, le frère de cette Marguerite dont le raffinement et la distinction étaient appréciés dans un monde supérieur à celui de sa mère . . .

Ah ! les conséquences de nos actes vont plus vite que nous, et nous entraînent souvent plus loin que nous le voudrions. Mme Lagarde dut congédier son beau-fils sur des paroles d'espoir. Les jours suivants, il revint à la charge avec de telles instances, qu'il finit par lui arracher une promesse d'agir ! Il y avait une dot, cela était certain, et le chiffre de la fortune n'était plus désormais le point capital, car les allures de Roger ne pouvaient permettre aucun doute : Léa représentait maintenant la seule chance de salut. Et une chance, même très hasardeuse, est toujours préférable à un mal assuré.

—Tu sais, mon ami, conclut la belle-mère, profitant de son avantage, à la première incartade, j'abandonne tout, et te laisse seul te tirer d'affaire !

Daubreuil, ravi, promit de se ranger, se confondit en témoignage de reconnaissance ; il était sincère, d'ailleurs : son caprice actuel abolissait momentanément tous les autres. A dater de ce jour, la correspondance clandestine entre la tante et la nièce devint plus assidue. Mme Lagarde, pressée, talonnée, ne négligeait cependant aucune de ces précautions qui, chez elle, étaient instinctives : il n'entraît point dans ses vues de provoquer un éclat.

—Essaie, disait-elle, de convaincre ton père. Prouve-lui, sagement, raisonnablement, que rien de bon ne se fait par la contrainte ; qu'en exigeant de toi une besogne incompatible avec tous tes instincts, il compromet ses propres intérêts ! Dis-lui que, ne voulant pas épouser un homme de la campagne, il importe que tu te prépares à un autre avenir.

On approchait de la Toussaint ; Clairville s'enveloppait de brouillard et de mélancolie, la nature se recueillait pour affronter les rigueurs de l'hiver. L'habitude de veiller en commun

a presque disparu de nos fermes normandes ; depuis longtemps, à la Closerie, c'en était fini des longues réunions où les maîtres et les serviteurs se groupaient autour du même foyer, pour entendre les histoires de "gobelins", que les femmes contaient en filant. Mais, le souper achevé et la maison remise en ordre, Mathilde et son père se tenaient volontiers dans la cuisine où il faisait chaud, et d'où la surveillance était toujours facile. Un soir, vers sept heures et demie, la jeune fille cousait, entre l'alcôve et l'âtre, près d'une lampe à pétrole posée sur une petite table ronde. L'abat-jour de carton vert projetait un cône de clarté sur la brune travailleuse, sur l'aire bien balayée où deux chats erraient à pas de velours, tandis que, le long des murs et au plafond, l'ombre s'amassait, semblait reléguer dans des lointains inaccessibles les paquets d'oignons et les tranches de lard suspendus aux poutres, les chandeliers d'étain rangés sur la cheminée, et laissait à peine deux ou trois reflets de cuivre, tels des étoiles clignotantes, apparaître çà et là.

Maître Bienaimé, de l'autre côté de la lampe, parcourait un journal qu'Eugène regardait vaguement, penché sur son épaule ; dans un coin, la petite servante cirait des chaussures, et le frottement cadencé de la brosse, le sifflement du vent accompagnaient un peu de bruit montant de la cour et des écuries, où des valets s'activaient encore. Personne ne parlait dans la grande cuisine, et Mathilde jetait, de temps à autre, un coup d'œil triste sur une chaise inoccupée, sur un minuscule panier de vannerie laissant traîner un bout de dentelle. . . Elle était partie brusquement, comme cela lui arrivait à chaque instant.

Oh ! pourquoi changer ainsi, et faire tant de peine à ceux qu'on pourrait tant réjouir ! Autrefois, pendant les soirs d'automne, elle babillait gentiment, courait par la maison, lutinait les chats ; elle chantait, de sa jolie voix fraîche et gaie comme celle des merles, de petites chansons apprises au couvent, et qui amusaient tout le monde ; les domes-

tiques s'arrêtaient pour l'écouter ; le pauvre Eugène lui-même riait avec les autres . .

Mais Léa s'étudiait maintenant à s'isoler, le plus complètement possible, de son entourage, à marquer, de toutes façons, les divergences qui existaient entre elle et les siens ! . . Mathilde croyait la voir encore, assise à cette place, travaillant à demi-détournée, l'air à la fois boudeur et dédaigneux sous sa coiffure savante . . Elle se parfumait très fort, mettait un chapeau et des gants pour traverser le village ; adieu les jupes courtes, les caracos et les sabots : Léa s'était confectionné, pour le matin, un peignoir élégant, et ne portait plus que ses tabliers brodés.

Mathilde étouffa un soupir qui parvint cependant aux oreilles de son père.

— Où est ta soeur ? interrogea-t-il.

— Dans sa chambre, je pense, répondit la jeune fille d'une voix un peu lasse.

— Va la chercher ; la lumière d'ici peut servir à tout le monde ; il n'est pas utile de brûler du pétrole à plaisir.

Mais Léa n'était pas dans sa chambre, et Mathilde l'appela en vain par tous les coins de la maison.

— Ah ça ! Qu'est ce que ça veut dire ! exclama le fermier, jetant sur la table son journal et ses lunettes ; voilà vingt minutes qu'elle est partie.

Et Maître Bienaimé se rappela que, depuis deux ou trois semaines, les disparitions subites de Léa se renouvelaient bien souvent. Qu'étaient-ce que ces mystères ? Qu'y avait-il au fond de cette révolte ? En aurait-il le coeur net, à la fin ! Il se précipita au dehors ; dans la cour, des ombres se mouvaient, une lanterne s'agitait vers les granges ; un flot de lumière brouillée se déversait par le portail de l'écurie, et, dans l'ouverture cintrée, trois hommes, qui devisaient en gesticulant, se turent tout à coup à l'approche du maître.

— Si vous n'avez plus rien à faire, couchez-vous et finissez en ! ordonna-t-il.

Puis il passa, tandis qu'on ricanait tout bas derrière lui.

—Il a la poigne dure, le patron ! déclarait l'un des domestiques.

—Et moi donc, qu'est-ce que je devrais dire ! répliqua le grand valet, se rengorgeant d'un air de suffisance ; il m'a fait travailler aux pommes toute la journée ! mais s'il y revient je lui signifierai carrément que je ne suis pas là pour ça ! Je dois m'occuper du "harnais," moi, pas d'autre chose ; (1) seulement, voilà : il ne veut pas prendre de journaliers autant qu'il en faudrait, et tout nous retombe sur le dos !

—Ce n'est pas bien, ce que vous contez là.

A ces mots, tous trois se retournèrent, stupéfaits ; la petite servante portant un broc trop lourd pour elle, venait de saisir une phrase au passage.

—Tiens, la "basse !" (2) fit un gros homme bourru ; tâche de ne pas nous vendre, ou bien . .

—N'ayez pas de crainte, répondit Maria, levant très haut son nez retroussé, je ne suis pas une "moucharde," mais je trouve que vous n'avez pas à vous plaindre : c'est une bonne maison, où on a toujours à manger "son content." Si les maîtres demandent de l'ouvrage, ils en font, eux les tout premiers . . Ce n'est pas quand ils ont de l'ennui et des difficultés qu'il faut leur crier dessus et se monter contre eux !

—As-tu vu cette gamine ?

Mais Maria s'éloignait, contente et fière de son intervention si désintéressée ! Car, de tous les membres du personnel, c'était sans contredit cette enfant, placée au dernier degré de la hiérarchie, qui peinait le plus et qui gagnait le moins.

Pendant ce temps, Jules, le plus jeune des "trioletts," avait arrêté le fermier près de la barrière en lui disant :

—Cherchez-vous Mlle Léa ? Je l'ai vue traverser la cour voilà un bon quart d'heure, et filer à droite. Elle n'allait pas loin, probable, car elle n'avait pas seulement de fichu.

Léa n'était pas loin, en effet : pourtant elle commençait à rouver effrayants l'isolement et le silence du petit chemin creux bordant les vergers de la Closerie ; le ciel, très bas, semblait accrocher ses nuages aux pommiers, pareils à des dômes lourds ; de l'autre côté de la sente, un rang de baliveaux aux silhouettes tourmentées longeaient une prairie où remuaient de grandes formes pâles, où traînaient les chaînes des bestiaux attachés dans les regains.

Au bout d'une minute, une apparition massive, tournant le coin de la haie, s'avança dans le bruit d'un souffle inégal.

—Donnez ! dit précipitamment Léa, mais une autre fois, tâchez de mieux choisir votre heure !

—Dame, répliqua la mère Nanette, dont les petits yeux, pareils à des yeux de chat, luisaient faiblement dans l'obscurité, vous vouliez l'avoir aujourd'hui : croyez-vous que c'était commode avec tout le "remuement" qu'il y a chez vous, rapport aux pommes ? . . . Merci bien, Mamzelle ! toujours à votre service.

Déjà Léa se sauvait, regardant à droite et à gauche, s'accrochant aux ronces traînantes dont elle écrasait les fruits. Mais, en débouchant sur la route, elle se sentit saisie par le poignet, et cria d'effroi, bondissant en arrière.

—D'où viens-tu ? fit à son oreille une voix sifflante.

La jeune fille, clouée au sol, tant par la stupeur que par cette main nerveuse, ne trouva pas un mot sur ses lèvres.

—D'où viens-tu ? répéta Brissot, l'entraînant dans le renfoncement d'une barrière.

—Oh ! mon Dieu ! En voilà . . . en voilà . . . balbutia-t-elle. J'étais à deux pas dans le chemin . . .

—Avec qui ? interrogea violemment son père.

—Comme si je ne pouvais pas y être toute seule ! répliqua-t-elle avec un rire qui voulait être impertinent et qui sonnait creux.

Une sueur imprégnait la main qui serrait toujours, comme un étau, les doigts menus.

—Tu vas parler ! proféra Brissot.

—Eh bien ! fit Léa s'efforçant de braver, j'étais avec Nannette Lemaçon, tout bonnement, puisque vous tenez tant à le savoir.

—Pourquoi la nuit ? Pourquoi en cachette ? On ne se cache pas quand on ne fait pas de mal. Cette femme-là t'a remis quelque chose, alors . . . de la part de quelqu'un . . .

Cette scène, dans les ténèbres, au milieu des arbres où des chouettes hululaient, était impressionnante, et Léa tremblait comme un brin d'herbe.

—Est-ce une lettre ? articula le fermier.

—Lâchez-moi ! lâchez-moi ! s'écria-t-elle.

Mais il avait aperçu un carré blanc qui débordait de la poche du tablier ; Léa, surprise par son père, avait glissé là en toute hâte, le message mystérieux. Vivement, Brissot s'empara de l'enveloppe, tandis que sa fille protestait éperdue :

—Voulez-vous bien ! . . . C'est de ma tante, je vous dis . . . C'est de ma tante !

—Ah ! ta tante . . . reprit-il sourdement ; elle n'a pas honte d'employer ces moyens-là ! Et toi, tu t'adresses bien pour tes commissions, petite malheureuse ! Tu veux donc informer tout le monde que tu reçois des lettres "en arrière" de nous ? Qu'est-ce qu'elle peut bien croire, la femme Lemaçon ? Et les autres ? Tu ne sais pas ce que c'est alors, que la réputation d'une fille ?

Mais Léa ne manifestait aucun repentir, tandis que Brissot, crispé par l'indignation et la colère, reprenait avec elle le chemin de la maison. Oh ! en la voyant adopter certaines manières, en l'entendant dire certains mots, il aurait bien dû penser qu'elle ne trouvait pas cela toute seule . . . On lui soufflait de mauvaises choses . . . On était venu chez lui, travailler contre lui !

Cela surtout était intolérable . . . Ainsi, en recevant sa soeur au mois de mai, il avait introduit le loup dans la bergerie ? Mais pouvait-il savoir !

—Ecoute-moi, scanda-t-il, retenant sa fille à l'entrée de la ferme : je te défends d'écrire jamais à Mme Lagarde, et tu m'obéiras de gré ou de force. Quant à moi, je lui ferai mon compliment !

Hélas ! il avait trop peu de foi pour se servir de l'argument le plus efficace, pour rappeler l'autorité divine, d'où, cependant, l'autorité paternelle tire toute sa force et toute sa dignité ! Et Léa, frémissante, furieuse, s'enfuyait vers sa chambre en sifflant :

—C'est bien ! j'ai mon idée !

XII

L'HOMME EN BLOUSE

La charrue est au bout du dernier sillon : Louis Chaumel, haletant sous le tricot marron qui moule ses bras musculeux d'athlète, se redresse à la tête des chevaux qu'il conduit, et dilate, au vent froid, sa large poitrine.

Le champ ressemble à une mer brune, dont les flots courts se seraient figés. C'est du "haut fond," de la bonne terre, bien meuble, où le soc enfonce mollement, pleinement, sans crier, et déjà, comme s'il voyait rouler le flot d'or de la récolte, le jeune laboureur rend grâce à Dieu.

—Du bel ouvrage ! exclame le valet qui tient la charrue, et voilà qui vous met du sang dans les veines.

C'est que l'effort est bon, par ce temps à la fois glacial et humide ; on se croirait dans une presqu'île ; un demi-cercle d'eau borne l'horizon : eau morne, terne, reflétant le gris des nuages et le noir des bordures boisées ; c'est l'inondation périodique. "Les marais sont blancs," selon l'expression du pays.

A l'autre extrémité du champ, quelqu'un s'avance suivi d'un chien, le long d'un sentier pratiqué contre la haie. Louis, ayant reconnu son voisin, donne l'ordre de ramener la charrue et s'approche vivement :

—Comment ça va-t il chez vous, Maître Bienaimé ?

—Pas mieux que ça, mon garçon, répond Brissot avec une moue soucieuse.

Ils vont côte à côte : Louis, découvert, aspire énergiquement la bise, tandis que son compagnon se recroqueville, frieux, sous une casquette enfoncée jusqu'aux oreilles ; entre ces deux hommes de même race, le contraste impressionne : par la faute des événements, plus que par celle de l'âge, l'un monte, et l'autre, hélas ! descend . .

—Oui, j'ai entendu dire, reprend le jeune homme avec inquiétude, mais ce n'est pas plus grave que la première fois, sans doute ?

—Il faut espérer . . Une petite crise de faiblesse . . Peut-être le changement de saison . .

Louis se détourne à demi, le dos à la haie. Quelle force le décide tout à coup ? Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs ? A ce moment plutôt qu'à un autre ? Il n'en sait rien, mais il sent qu'il ne peut plus se taire.

—Maître Bienaimé, dit-il d'une voix un peu voilée, j'avais précisément à vous parler d'elle.

—De qui ? fit le fermier en un sursaut. De Léa ?

—De Léa, répéta Louis plus bas encore.

Et, tout simplement, avec une émotion qui se traduisait surtout par une pâleur légère, il regarda Brissot dans les yeux en ajoutant :

—Est-ce que vous voudriez bien me la donner ?

—Comment ? exclama le père, n'osant en croire ses oreilles.

Le beau regard du jeune terrien glissa vers l'horizon, ses paupières battirent lorsqu'il acheva.

—Je l'aime . . depuis toujours . . Et je vous promets de lui faire une vie heureuse !

Une grande envolée de corbeaux passait en criant ; ni Louis, ni son voisin ne les entendirent. Au tumulte des impressions premières avait succédé, chez Brissot, une joie tellement impétueuse, qu'il eut la sensation d'en être cassé.

Mais, en témoignant ouvertement son bonheur devant une proposition de ce genre, il eût dérogé à tous ses principes et à toutes ses habitudes ; un peu solennel, il tendit au jeune homme une main qu'il ne put, cependant, empêcher de trembler.

—Votre mère consent ? interrogea-t-il.

—Elle consent... Vous pensez bien que j'ai commencé par m'adresser à, elle.

—Mon cher ami, reprit Maître Bienaimé après un silence, moi, je ne dis pas non, vous savez... Nous verrons ça... On se connaît, on se convient... Il est un fait certain ; c'est que les gens comme vous et nous sont pour aller ensemble. Dans quelques jours, vous viendrez me trouver à la maison, et on pourra s'entendre pour les affaires.

—Comme vous voudrez, répondit Louis avec la noblesse de son amour très pur ; mais je tiens à vous dire, dès aujourd'hui, que, sur ce point-là, il n'y aura jamais de difficulté entre nous !

Et, sur une nouvelle poignée de main, les deux hommes se séparent.

Maître Bienaimé, d'abord, poursuit machinalement sa route ; mais la secousse a été si forte, qu'il est bientôt obligé de s'asseoir au bout d'une "banque", les pieds allongés dans la terre labourée qui s'attache à ses sabots...

Il promène ses yeux vagues, éblouis, sur les choses qu'il ne reconnaît plus. Est-ce qu'il rêve ? A-t-il senti l'étreinte de cette main généreuse ? A-t-il vraiment entendu ces paroles : "Voulez-vous me la donner ?"

Oui, c'est un rêve... Ainsi, le sort lui offrirait une telle revanche ? Lui, si cruellement frappé dans sa paternité, il pourrait dire "mon fils" au premier propriétaire de Clairville, à un garçon si beau, si vigoureux, si riche, si honoré ! Il verrait croître, tout près de lui, sa lignée vaillante et prospère ! Peu à peu, des perspectives se découvrent, radieuses, comme

en un paysage, quand la brume des lointains s'enlève au soleil !

Les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, Brissot murmure :

—Cela sauverait tout, oui, tout !

Une fois lié à Louis Chaumel par des intérêts communs, ah ! il aurait bientôt fait reculer la mauvaise fortune et dominé de haut une situation qui, tout à l'heure encore, lui semblait si menaçante !

—Voilà qui va la guérir d'un coup, pensa le père de Léa, et lui faire passer toutes ses idées ridicules. Il s'agit, maintenant, de prendre la vie au sérieux. Elle peut se vanter d'avoir de la chance, celle-là... plus qu'elle n'en mérite, ajouta-t-il avec un retour de rancune.

Soudain, une crainte lui vint... une crainte si atrocement douloureuse qu'il en eut le frisson. Il se leva, cinglé par une rafale stridente qui lui enfonçait des vrilles dans les oreilles.

—Bah ! bah ! je déraisonne. Ça ne se peut pas ! ça ne s'est jamais vu !... fit Brissot en haussant les épaules.

Mais c'en était fini du transport, qui l'avait arraché, momentanément, à toutes ses préoccupations, il chercha dans sa poche un papier froissé : la lettre enlevée à Léa, la nuit, près de la barrière. Tout en marchant, il parcourut de nouveau ces lignes tracées à la hâte, et presque insignifiantes en apparence : le nom de Roger n'y figurait point, et Maître Bienaimé, malgré sa finesse, était trop paysan, trop peu épistolier pour savoir lire entre les phrases alambiquées de sa soeur. Il lui déplaisait cependant qu'Amélie appelât Léa "ma pauvre petite", et lui décrivît en termes pompeux les magnificences de la capitale en hiver !

Le premier mouvement de Brissot avait été d'écrire à Mme Lagarde pour lui demander de quel droit elle se mêlait de ce qui ne la regardait pas, dans quel but elle usait de détours

vilains... Mais si le fermier de la Closerie lisait passablement et comptait parfaitement, il écrivait fort mal, et pour la rédaction de certaines épîtres, on ne saurait emprunter la plume d'autrui.

Pendant que Maître Bienaimé circule, Romano sur les talons, Léa se blottit encore sous ses couvertures. Elle est dé faite et pâle; dans son visage aménuisé, ses lèvres paraissent fanées, ses yeux fixes ont un reflet vitreux.

Près d'elle, Mathilde, désolée, insiste pour lui faire accepter un oeuf à la coque.

—Il est tout frais; je viens de le chercher dans le nid exprès pour toi.

—Je n'ai pas faim, répond Léa, très sombre.

—Force-toi, le médecin veut que tu manges. Un œuf, ça se prend bien sans faim, voyons.

Et la pauvre Mathilde ajoute, de son ton, le plus engageant :

—Regarde les jolies mouillettes ! Je les ai arrangées comme tu les aimes, avec beaucoup de beurre... Allons, un petit effort.

—Je ne peux pas !

Mathilde découragée, pose l'assiette, et s'inclinant, à toucher de ses cheveux noirs les cheveux blonds en désordre :

—Qu'est-ce que tu as ! interroge-t-elle avec une intonation singulière ?

—Tu le sais ! réplique Léa; je l'ai dit au docteur. C'est l'air d'ici, ce vent, cette eau... l'ennui surtout... Oh ! cette ennui qui me tue...

Et, se redressant désespérément sur son lit :

—Enfin, puisqu'on veut que je meure !

Elle entrait si bien dans son rôle, que, comme les tragédiennes de profession, elle arrivait facilement à s'illusionner la première... Mathilde avait frémi : certains mots ont beau être exagérés, absurdes, ils font toujours du mal.

—Oh ! Léa, s'écria-t-elle en relevant l'oreiller, peux-tu dire ! Nous qui t'aimons tant.

—Si vous m'aimez, vous ne me demanderiez pas des choses impossibles, vous ne m'imposeriez pas un genre de vie que je hais !

Sa soeur, déconcertée, malheureuse, la regardait avec tristesse... Que faire ! Elle avait essayé cent fois de raisonner Léa, de lui parler du bon Dieu, du devoir, de la mère disparue... Elle n'avait trouvé sur ses lèvres que de pauvres phrases balbutiantes... Ah ! la pitié de ne pas savoir dire... de ne pas pouvoir ouvrir son coeur ! Il était trop lourd, trop douloureux devant de pareilles misères. Mais pourquoi Léa ne devinait-elle pas ? Pourquoi semblait-elle prendre plaisir à tourmenter les siens ? Une idée torturait Mathilde :

—Cherche-t-elle à se rendre malade ? Est-ce pour cela qu'elle refuse de manger ?

De fait, Léa ne prenait que ce qui lui était nécessaire pour ne pas mourir de faim ; et, l'affaiblissement survenant, les nerfs se déséquilibraient, la fièvre montait tous les soirs, l'insomnie agitait, pendant la moitié de la nuit, cette enfant imprudente et romanesque. N'avait-elle pas vu, dans l'un de ses feuilletons, l'héroïne user du même moyen pour en arriver à ses fins !

Vers midi, elle se levait, et, demeurant étendue près de sa fenêtre, elle s'enivrait de mélancolie exaltée, irritait follement son mal dans la contemplation du paysage d'hiver.

Marie Le Mière.

(A suivre.)

Les articles de nos vaillants collaborateurs MM. Michel Renouf et V. A. Landry nous sont parvenus trop tard pour publication dans le présent numéro. Ils sont donc remis au prochain numéro de la "Revue."

Bibliographie

Livres reçus :

- HENRI GAUTHIER, éditeur, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris.
LES CHEMINS TORTUEUX, par Paul Mimande.—1 vol. in-12, prix broché 60 cents, relié toile bleue, fers spéciaux, tranches marbrées, 70 cents. L'HISTOIRE D'UN JOUR, par Pierre Perrault.—Un volume in-12 broché 60 cents, relié toile bleue, tranche marbrée, 70 cents.
LE LYS EN OTAGE, par B. de Buxy.—Un volume in-12. Prix franco, 60 cents. Le même, relié toile bleue, tranches marbrées, 70 cents.
LIBRAIRIE CLASSIQUE, par Paul Delaplane, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris. LA DICTION FRANÇAISE PAR LES TEXTES, par Georges le Roy, de la Comédie-Française, professeur libre de diction dans plusieurs lycées et collèges de Paris, 60 cents. PRECIS D'EXPLICATION FRANÇAISE, par M. Roustan, professeur abrégé des lettres au lycée Condorcet, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie-française, 70 cents.
BLOUD & CIE, éditeurs, 7, Place Saint-Sulpice, Paris. L'AISANCE QUI VIENT, vie du colon français, dans la prairie canadienne, par Jean du Saguenay.
-

La Revue Française :

Politique et littéraire, hebdomadaire illustrée, 17, rue Cassette, Paris. Un an, \$2.70, sommaire du 28 janvier 1912. Dans les eaux Italiennes, par René Bazin, L'art Gothique, conférence par Emile Male, Courrier de Paris, par Antoine Redier, Actualités et Souvenirs, par Furet, La Vie Littéraire, par Firmin Roz, Beauté (poésie), par M. L. Vignon, Le 16 janvier 1912, par J. des Finettes, Les souvenirs de Sr Joséphine, par Victor Féli, Le Mois des Poètes, par Pierre Courtois, Le "Borda", par M. Rondet-Saint, Chronique Musicale, par Raynal, Science et Industrie, par F. M., La Politique, par J. du Pontcray, Le Blason (roman), par André Delacour. Nombreuses illustrations, portraits et photographies d'actualité.

Nos échanges :

LA REVUE CRITIQUE des Idées et des Livres, sommaire du 25 janvier 1912, Une correspondance de Châteaubriand, par Pierre Gilbert, Le hant commandement dans la démocratie française, par François Renié, La religion du progrès littéraire, par André Thérive, Saint-Amant, par Jean-Marc Bernard, Notes politiques.—M. de Roux : Un grand ministère.—L'héritage de Garcia Moreno. La vie littéraire.—Henri Clouard : Les poètes.—La Nouvelle Revue française.—Souvenirs mélancoliques. Chroniques.—Les avocats du prince Victor.—Sur des vers de Boileau.—Réfendum militaire.—Encore le ver juif.—Une grande inondation en 1333.—Le renouveau du romanesque. Faits et documents.—Châteaubriand jugé dès 1803.—Les Stances de Molière.—L'Action française mensuelle.—Soirée de la Revue critique. Notes de théâtre.—André du Fresnois : "La brebis", d'Edmond Sée. Revue d'histoire.—François Renié : La Révolution. Revue des Revues.—Le rôle de la Belgique en temps de guerre.—Confession d'un socialiste.—La défense de la langue française au Canada.—Le corporatisme au Palais.—Le parlementarisme en Suisse. Les livres.—La légende d'Ulenspiegel (Charles de Coster). La place de Grève.—Le Bourreau, 85, rue de Rennes, Paris, le numéro : Un franc.

ABONNEZ-VOUS

ET FAITES ABONNER
VOS AMIS A



Encouragez
l'œuvre de
La Revue
Franco-
Américaine
Devenez
un abonné
régulier et vous
serez heureux
ensuite de la
recommander
à vos amis et
connaissances.



La Revue Franco-Américaine

CETTE publication superbement illustrée paraît le premier de chaque mois et s'occupe spécialement, sans se mêler à la politique, des revendications nationales. Vous la trouverez, en Amérique, dans au-delà de 400 cercles, salons de lecture, clubs, unions, etc., ainsi que dans toute famille aisée, d'origine française.

VOUS n'avez pas le temps ni le moyen de combattre, comme vous le voudriez, pour conserver les droits acquis à notre nationalité, alors, par votre souscription à notre œuvre, vous aurez au moins fait une partie de votre devoir.

LA Revue Franco-Américaine devrait se trouver dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, avocats, médecins, notaires, etc., dans tous les presbytères et couvents. Elle devrait être le ralliement, le signe infaillible que vous avez à faire avec un patriote chaque fois que vous la verrez dans une famille d'origine française.

ABONNEZ-VOUS et faites ABONNER vos amis.

La Revue Franco-Américaine

Bureaux: 197, rue Notre-Dame Est, Montréal

Téléphone Main 3496

2487, case postale, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES

AD. ARCHAMBAULT

EUG. L. JALBERT

ARCHAMBAULT & JALBERT

Avocats et Notaires

pour les États de Rhode-Island et Massachusetts, et Commissaires pour la législation des Actes pour le Canada.

Chambre 10, Longley Building, WOONSOCKET, R. I.

Tel. 233-R

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonne, Colonnets, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetière, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre recevront une attention toute spéciale.

EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement sollicitée.

TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J.O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

Controlons nos Epargnes!

Protégeons nos Familles!

Défendons nos Institutions Nationales!

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE: L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I.

M. ARTHUR LANGEVIN

371 Rue Marquette, Montréal.

AGENT DE LA

REVUE FRANCO-AMERICAINE

POUR MONTREAL ET DISTRICT



POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

(HEBDOMADAIRE)

C'est le titre d'une publication que la "Revue Franco-Américaine" va entreprendre pour répondre au désir de tous les amis de la cause qu'elle défend.

Nous l'avons annoncée le mois dernier, et nous avons déjà pour notre future publication une liste d'abonnés fort respectable. Nous en remercions très cordialement nos amis pour l'empressement qu'ils mettent à nous seconder dans cette nouvelle entreprise. Qu'ils continuent la propagande dans leur entourage, parmi leurs amis qui sont aussi les nôtres.

Le "Gaulois" publiera son premier numéro dans quelques semaines.

Nous avertissons ceux qui désirent en posséder la série complète, de ne pas tarder à nous envoyer leur abonnement dès maintenant.

Le "GAULOIS", revue littéraire, politique et artistique. Grand format.

Questions d'actualité, traitées au point de vue des intérêts canadiens-français. — Feuilletons irréprouchables. — Une revue qui intéressera tous les membres de la famille et pourra être mise entre toutes les mains.

Prix de l'abonnement : \$2.00 par année.

Adresse : **LE GAULOIS**, Boîte **2487**,

MONTREAL

LE PACIFIQUE CANADIEN LA ROUTE POPULAIRE

=====**ENTRE**=====

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel.
Montréal, Ste-Agathe, Nominigue
et les Les Laurentides,
Montréal et les Chutes Shawini-
gan,
Montréal et Ste-Anne de Beau-
pre,
Montréal et le Cap de la Magde-
leine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Manchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montréal, Sault Ste-Marie, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Vancouver, le Kootenay et la
Côte du Pacifique.

LES PAQUEBOTS "EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Trafic-Voyageur
pour les Paquebots.
MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.
MONTREAL.



**Extincteur
"PARAGON"**
approuvé par les
inspecteurs du
gouvernement



Coffres-forts de toutes dimensio ns.



Peintures préparées NEW ERA pour maisons

LUDGER GRAVEL, 26, Place Jacques-Cartier

Demandez Catalogue Tel. Main 512 et 641

AGENTS DEMANDÉS

S'adresser à la

REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Case postale 2487, Montréal.

LE GRAND-TRONC

HORAIRE DES TRAINS PASSAGERS QUITTANT LA GARE BONAVENTURE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

- 7.16 A.M.—(Tous les jours) pour Richmond et gares intermédiaires.
7.26 A.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Jct., Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et Masena Springs.
8.00 A.M.—(Tous les jours) pour Richmond, Sherbrooke, Portland; tous les jours, dimanche excepté, pour Lévis (Québec).
8.30 A.M.—(Tous les jours) pour Coteau Jct., Glen Robertson, Alexandria, Ottawa, Valleyfield et les points sur la division d'Ottawa.
8.31 A.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, St. Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York via V. C. R'y.
8.35 A.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York via Cie D. & H.
8.51 A.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Chambly, Marieville, Farnham, Granby et Waterloo via V. C. R'y.
9.00 A.M.—(Tous les jours) "International Limitée" pour Cornwall, Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points à l'ouest.
9.45 A.M.—(Tous les jours) pour Vaudreuil, Cornwall, Prescott, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto et gares intermédiaires.
1.35 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Iberville, St. Albans, Burlington et White River Jct.
3.00 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York.
3.55 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Ste-Anne, Côteau Jct., Valleyfield, Glen Robertson, Alexandria, Ottawa et les points sur la division d'Ottawa.
4.16 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis (Québec), Sherbrooke et Island Pond.
4.20 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Vaudreuil, Valleyfield, Cornwall, Brockville et gares intermédiaires.
4.21 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Jct., Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
4.50 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Rouses Point, et gares intermédiaires.
4.55 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour Chambly, Marieville, Farnham, Frelighsburg, Granby et Waterloo.
5.20 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Hyacinthe, et gares intermédiaires.
5.30 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Jean, Iberville et St-Albans.
6.25 P.M.—(Tous les jours, dimanche excepté) pour St-Lambert, Chambly, Marieville et St-Césaire.
7.25 P.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York via Cie D. & H.
7.30 P.M.—(Tous les jours) pour Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et Toronto.
8.00 P.M.—(Tous les jours) pour Coteau Jct., Alexandria, Ottawa et les points sur la division d'Ottawa.
8.15 P.M.—(Tous les jours) pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis, (Québec), Sherbrooke, Island Pond et Portland.
8.30 P.M.—(Tous les jours) pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York via V. C. R'y.
10.30 P.M.—(Tous les jours) pour Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, London, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest

Pour billets, taux, cartes, indicateurs, wagons-lits, et toute autre information, s'adresser au bureau de la compagnie, 130 rue St-Jacques, Tél. Main 6905, ou à la gare Bonaventure, Tel. Main 477 9.

P. BILAUDEAU
PRÉSIDENT

J.-L. K-LAFLAMME
SECRÉTAIRE

J.-A. LEFEBVRE
TRÉSORIER

HENRI-H. DECELLES, GERANT

Capital, - - \$50,000.00

L'ÉPARGNE FONCIÈRE LIMITEE

Siège Social : 71a, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

BUT.—Cette Compagnie reçoit des épargnes pour les appliquer sur propriétés foncières ;

MOYEN.—On contribue une piastre par semaine pour former une part de \$260, et on peut souscrire plusieurs parts ;

GESTION.—La Compagnie ne peut distraire plus de \$26. par part, soit 10% du montant à contribuer pour frais de recrutement et de gestion ;

PLACEMENT.—Les contributions sont placées sur biens-fonciers et les revenus sont capitalisés de la même manière, après avoir pourvu aux charges administratives ;

AVANTAGE.—Après avoir contribué \$260. à une piastre par semaine, l'adhérent reçoit une part de revenus proportionnelle sur toute la masse accumulée, revenus qui lui seront remis tous les trois mois sa vie durant ;

REVENUS.—Aucun adhérent ne peut recevoir des revenus dépassant \$65. par part la première année, \$104. la 2^e année, \$156. la 3^e année, \$208. la 4^e année, ni plus de \$260. après cela en une seule année.

 **DEMANDEZ UNE CIRCULAIRE EXPLICATIVE.** 

Selon les estimées, **\$100,000,000.00** du gouvernement, ont été réalisés dans la propriété des villes de l'Ouest en 1909.

Avez-vous participé à ces énormes bénéfices? Etes-vous celui qui a réalisé un profit ou le malheureux qui en a eu la chance, mais ne possédait pas assez de jugement pour risquer le marché? Une personne digne de sympathie, c'est celle qui dit: "Il y a cinq ou dix ans, j'ai acheté telle ou telle propriété pour \$100 ou \$500 et elle vaut maintenant \$ 0,000." Allez-vous dire dans cinq ans d'aujourd'hui que vous avez acheté des lots à Poe, Alta., à \$50 ou \$100 chacun, que vous avez réalisé de \$1,000 à \$10,000 pour avoir acheté une propriété dans cette ville en l'an de grâce 1911?

POE UN FUTUR CENTRE COMMERCIAL.

Poe est situé sur la ligne principale du Grand-Tronc-Pacifique entre Edmonton et Saskatoon, dans l'un des plus beaux districts agricoles et des plus peuplés de l'Ouest Canadien, possédant de riches mines de charbon; situé près de rivières et de lacs à proximité des forêts. Ces ressources naturelles assurent aux habitants de cette ville, un coût peu élevé de la vie, et d'une grande activité commerciale, choses essentielles pour l'érection d'une grande ville, créant ainsi une propriété foncière de grande valeur.

POE UN CENTRE DE MANUFACTURES.

Ce site de la ville et le territoire contigu a toutes les choses exigées par les manufacturiers pour l'installation de grandes usines ou de grosses entreprises de tous genres employant un grand nombre de personnes. Les rivières et les lacs fournissent l'eau, les mines et les forêts fournissent le combustible et le matériel de construction à bon marché, les terres agricoles fournissent les produits de la ferme, de sorte que les habitants peuvent vivre à un vrai bon marché.

Déjà plus de 200 lots ont été vendus, et plusieurs de ces lots ont déjà changé de mains avec une augmentation substantielle. La plupart de ces lots ont été achetés par des hommes d'affaires de tout le Canada, qui maintenant bénéficient de leur prévoyance.

Le site de la ville est haut et sec et très propice à la construction.

L'OPPORTUNITE

ne signifie rien si vous ne possédez pas le courage d'agir. Vous pouvez posséder une grande sagesse, voyager beaucoup et voir ainsi toutes sortes de chances de faire de l'argent, mais à moins que vous n'ayez le courage d'agir sur votre propre jugement et votre propre sagesse, ces qualités ne vous sont d'aucune utilité.

Les lots de Poe sont un bon placement aux prix actuels. La ville est forcée de grandir vite. Grâce aux conditions faciles de paiement, vous avez la possibilité d'acheter.

LES TITRES TORRENS.

Nous possédons la ville de Poe sous le système des titres Torrens. Avec ce système, le titre est garanti par le gouvernement, dès lors absolument sûr.

PRIX ET TERMES.

Les prix des lots sont de \$50 à \$100 chacun, et on peut les acheter aux conditions de 10 pour cent comptant, la balance en dix-huit paiements égaux mensuels; ou le quart comptant et la balance en six, douze ou dix-huit mois.

INFORMATIONS.

Nous avons publié une circulaire attrayante donnant toutes les informations relatives à la ville et à ses perspectives, avec une carte montrant les lots à vendre. Si vous désirez recevoir cette jolie circulaire, détachez le coupon ci-joint et adressez-nous le par le prochain courrier.

Poe est une bonne ville nouvelle où vous pouvez aller faire des affaires ou pratiquer une profession.

THE WALCH LAND CO., TERRAINS, SITES DE VILLES ET PLACEMENTS.
PORTAGE AVE., Winnipeg, Canada.
 Corner FORT Street,

Coupon d'information. Messieurs,—Voulez-vous s'il vous plaît, m'envoyer toutes les informations relatives à la ville de **POE** avec une carte et la liste des prix et obliger votre tout dévoué,

Nom

Bureau de Poste et Province

LE DEVOIR

Grand Journal quotidien du soir

DIRECTEUR : - - HENRI BOURASSA

L. P. DESLONGCHAMPS, GERANT

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les principales nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc.

"Le DEVOIR"
71a, St-Jacques
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le DEVOIR n'a aucune attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue ;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs..

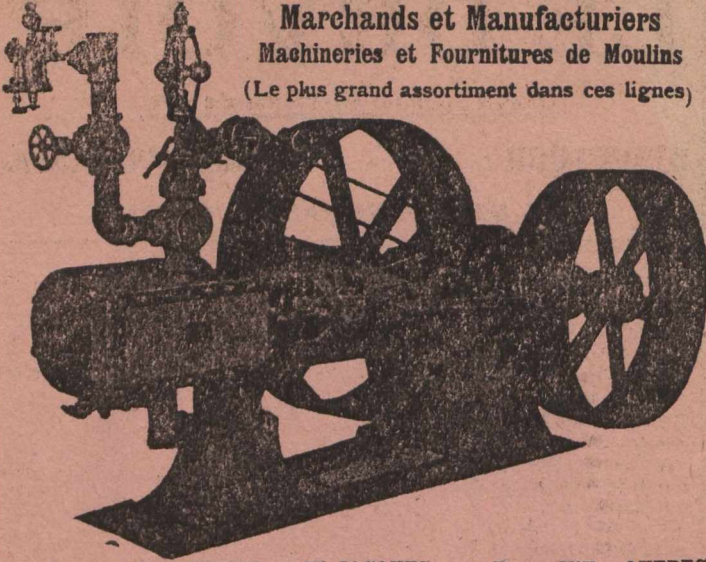
Abonnez-vous au "Devoir"

Édition quotidienne, \$3.00 par année pour
le Canada et les Etats-Unis :: :: :: ::
Édition hebdomadaire, \$1.00 pour le Canada,
\$1.50 pour les Etats-Unis :: :: :: ::

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins

(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

Le fameux Chemin de Fer
Canadien à voie double



La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons à vestibules,

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

W. E. DAVIS

Gérant du service des voyageurs
MONTREAL

G. T. BELL,

Agent général du service des
passagers et des billets, MONTREAL